

Des bûcherons
québécois chez
les « cousins » français
pages B6 et B7

ÉDITORIAL / OPINIONS / POLITIQUE / MONDE / PETITES ANNONCES



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse ©

Valérie, Annie et Marie-France Lemaine, nées à Montréal d'une mère québécoise et d'un père haïtien, se sentent parfois étrangères dans le regard des autres.

Les traits métissés, l'accent québécois



Rima Elkouri

Buu aimerait pouvoir se contenter de répondre : « Je suis Québécois », un point c'est tout. Mais le résidant du Plateau Mont-Royal aux cheveux noirs et aux yeux bridés sait fort bien que, accent québécois ou pas, cette réponse elliptique laissera les curieux sur leur faim. Alors, chaque fois, le jeune homme de 28 ans entonne, de façon quasi mécanique, le même refrain : « Mon père vient du Vietnam. Ma mère vient des Philippines. Je suis né à Montréal. »

Dire d'où l'on vient ne suffit pas à dire ce qu'on est. Et c'est d'autant plus vrai pour les enfants de l'immigration, note le résident en chirurgie à l'Université de Montréal.

Comment se définir quand on n'est ni tout à fait d'ici, ni tout à fait d'ailleurs ? Chose certaine, l'identité est en grande partie façonnée par le regard des autres, observe Raymond Ayas, 22 ans, un francophone d'origine égyptienne qui a fréquenté l'école anglaise. L'étudiant à l'Université McGill se rappelle en riant de la confusion identitaire que son bagage culturel pouvait engendrer lorsqu'il était enfant. « Pour les Québécois francophones, j'étais arabe. Pour les anglos, j'étais une grenouille. Pour les Égyptiens, c'était impossible que je sois un Égyptien ! »

Raymond se souvient d'avoir été piqué au vif quand, il y a quelques années, un de ses amis s'est dit

« plus Québécois » que lui. « Il m'expliquait que c'était parce que ses ancêtres étaient venus en je ne sais quelle année avec seigneur untel et qu'ils ont travaillé sur les terres, alors que mes parents avaient immigré il y a à peine 30 ans. Que je sois né ici ou non, ça ne faisait aucune différence ! »

Avec le temps, Raymond dit avoir cerné son identité. Il se sent Québécois, sans pour autant renier ses racines égyptiennes.

Pour Annie et Valérie Lemaine, Montréalaises de 20 et 25 ans, dont la mère est québécoise et le père, haïtien, le fait d'être perçues comme des étrangères dans leur ville natale reste assez bizarre. « Je me sens Québécoise, mais pas comme la Québécoise typique, dit Annie. Mais pour les Québécois de souche, je suis perçue comme une immigrante. »

Leur soeur aînée, Marie-France, 27 ans, apporte une nuance. « Moi, non. Je me suis toujours sentie Québécoise... jusqu'au jour de la fameuse remarque de Parizeau sur le vote ethnique. Depuis ce temps-là, je sens que je suis Québécoise quand on veut bien que je le sois. »

Paul Nguyen Buu se rappelle avoir aussi été choqué par la fameuse remarque du 30 octobre 1995. « J'ai été blessé. Je suis resté fâché pendant longtemps. C'était trop gros. » Mais depuis, Paul dit avoir réalisé que ces paroles blessantes sont davantage celles d'un homme défait que l'expression d'un ressentiment généralisé. « Je ne pense pas que ça reflète l'attitude de base de la majorité des Québécois. Et ça, c'est comme un baume. »

Québécois de souche... visible ?

Ce qui chicote parfois les jeunes de deuxième génération, ce sont toutes les étiquettes utilisées pour



catégoriser la population.

L'expression « Québécois de souche » en hérisse quelques-uns. Pour Raymond Ayas, il s'agit d'une expression « sournoise », car elle présuppose qu'il existe une « souche » supérieure aux autres, dit-il.

Paul Nguyen Buu préfère s'amuser un peu avec le concept. « Est-ce qu'un Québécois de souche pourrait être autre chose qu'un Tremblay ? Est-ce qu'un Nguyen peut être un Québécois de souche ? » Le registre des naissances semble indiquer que oui. Depuis peu, le nom de famille Nguyen est celui qui revient le plus fréquemment parmi les enfants montréalais, devançant même les Tremblay, les Roy et les Gagnon. Ce qui fait bien sourire Paul.

Mais le débat sur cette question de « souche » est somme toute bien futile, dit-il. « Je ne sais pas si c'est bien important. Moi, je n'utilise jamais ces termes. Je suis Québécois. Je suis né au Québec. C'est tout. »

Selon Annie Lemaine, l'expression à bannir, c'est « minorité visible ». « Ça ne veut plus rien dire ! Peut-être au Saguenay/Lac-Saint-Jean, oui. Mais à Montréal, non ! »

D'ailleurs, quand l'étudiante en droit a rempli un formulaire de de-

mande d'emploi pour un boulot à temps partiel, elle n'a pas coché la fameuse case vis-à-vis de la question « Appartenez-vous à une minorité visible ? » Le gérant a froncé les sourcils, se rappelle-t-elle.

Sa grande soeur, Marie-France, constate que l'identité québécoise n'est pas encore aussi inclusive qu'on pourrait le souhaiter. « Je suis tannée qu'on définisse encore les Québécois par des critères catégoriques », soupire la chercheuse qui a bien hâte que ces petites cases où on emprisonne les différences disparaissent.

Mille façons d'être Québécois

Pour Sherry Simon, professeure à l'Université Concordia et auteure d'un essai intitulé *Hybridité culturelle*, ces jeunes Québécois aux identités métissées vivent une réalité fascinante, mais parfois difficile. « Ce n'est pas toujours drôle d'être "entre". Et c'est la même chose pour les identités. Quand on est appelé à faire des choix politiques, quand il y a un référendum, quand il faut dire oui, non... Il y a des moments où être entre deux chaises, ce n'est pas drôle ! »

Même s'ils sont parfaitement bien intégrés, ces jeunes vivent souvent une forme d'exclusion symbolique, note pour sa part l'anthropologue Deirdre Meintel, directrice du groupe de recherche « Ethnicité et société », à l'Université de Montréal. « Ces jeunes appartiennent à la société québécoise avant n'importe quelle autre. Forcément, ils se sentent Québécois. Mais leur façon de l'être peut être différente. Le défi pour la société, c'est d'accepter qu'il puisse y avoir d'autres façons d'être Québécois. »

DEMAIN : La famille immigrante tricotée serrée



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse ©

Accent québécois ou pas, Paul Nguyen Buu sait très bien qu'il ne peut pas se contenter de dire « Je suis Québécois » quand on l'interroge sur ses origines.

Une histoire d'hybridation

RIMA ELKOURI

Qui s'étonnerait, à Montréal, de croiser des gens aux yeux bridés, aux cheveux crépus ou à la peau caramel ? « Des bébés qui partent à pleurer devant un Noir, on ne voit plus ça ! » note, en rigolant, Valérie Lemaine, dont la mère est d'ici et le père d'Haïti.

Reste que le métissage n'est pas une réalité familière à tous. Voir un parent blanc avec un enfant métissé surprend encore bien des gens, observe Marie-France Lemaine, la grande soeur de Valérie. « Ça m'est déjà arrivé plusieurs fois d'être avec ma mère et qu'on vienne lui

demander où elle m'a adoptée ! »

L'être métis dérange, constate Sherry Simon, professeure à l'Université Concordia et auteure d'un essai intitulé *Hybridité culturelle*. Il dérange parce qu'il nous oblige à redéfinir le rapport entre culture, identité et citoyeneté.

Pourtant, l'histoire du Québec a toujours été une histoire d'hybridation, rappelle Sherry Simon. Métissage de la culture coloniale française avec les cultures amérindiennes, d'abord. Métissages avec les cultures britanniques et gaéliques, ensuite. « Les formes "pures" de la culture, canadiennes-françaises ou autres, sont souvent

des reconstructions a posteriori », écrit-elle. Bref, nous sommes tous métis.

Autrefois, ce qui était hybride était considéré grotesque, monstrueux. « Maintenant, c'est l'impur qui nous tente », note Mme Simon, rencontrée dans un café du Mile-End — ce quartier niché entre Outremont et le Plateau Mont-Royal qu'elle habite depuis 25 ans.

Le Mile-End, c'est d'ailleurs le quartier hybride par excellence, croit l'auteure. « C'est un quartier qui n'appartient à personne. Il n'y a pas de groupe dominant, pas de peuple fondateur. Vous avez un ensemble de groupes qui négocient

depuis longue date. Contrairement à Outremont, par exemple, une enclave de la bourgeoisie canadienne-française où se sont greffés d'autres groupes au cours des années. »

Le mouvement de métissage qui anime le Mile-End est bien visible lors de la fête de quartier organisée pour la Saint-Jean-Baptiste. Plus qu'une simple coexistence folklorique des différents traits culturels du Mile-End, la fête en est vraiment une où l'on sent un fascinant mouvement d'hybridation, dit Sherry Simon.

« On le voit dans les rues. On a juste à observer les familles, les couples, les enfants. À écouter les

musiques, à voir comment les gens réagissent. On n'est pas dans une situation où on voit côte à côte les Haïtiens, les Grecs, les Italiens. Ce n'est pas ça du tout. C'est des gens qui ont peut-être un parent qui a une partie de passé italien avec un autre parent qui a une partie de passé haïtien, avec des enfants métissés sur le plan des histoires familiales et aussi métissés sur le plan des expériences. »

Il ne faut pas croire pour autant que l'hybridité est toujours synonyme de fiesta. Les espaces mixtes sont aussi des lieux d'angoisse. « On navigue toujours entre le plaisir et l'anxiété. »

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

GUY CREVIER
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT

YVES BELLEFLEUR
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

À quand la prochaine?

L'explosion de créativité, au début des années soixante, pour rattraper le temps perdu sur un mode accéléré et faire entrer le Québec dans la modernité est certainement un des grands moments de notre histoire.

Et pourtant, les célébrations qui se multiplient pour marquer les quarante ans de la Révolution tranquille suscitent un certain malaise. À trop glorifier cette révolution du passé, nous risquons en effet de négliger l'autre révolution, qu'amènent l'effondrement des frontières, l'explosion des technologies, l'arrivée d'une nouvelle économie; une révolution pour laquelle nous ne sommes pas prêts.



Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

En quelques années, le Québec s'est libéré de l'emprise du clergé, s'est doté d'un État moderne, a commencé à exercer progressivement un contrôle sur son économie, a réussi à prendre les bouchées doubles sur toile de fond d'affirmation nationale et d'explosion culturelle.

En soi, une réflexion sur ce grand élan des années soixante devrait être une source d'inspiration pour les défis qui nous attendent. Mais ce moment de notre histoire a pris, au fil des ans, des proportions mythiques, pour devenir l'un des grands symboles de notre identité et devenir, par le fait même, intouchable. Tout le vocabulaire qui entoure ce moment renforce cette sacralisation, les « acquis » de la Révolution tranquille, les fleurons, et même le fait de qualifier de « modèle » notre façon de faire. C'est le premier ministre Lucien Bouchard qui a le mieux exprimé cette tentation quand il a déclaré, l'an dernier, « la bataille enclenchée contre le modèle québécois, c'est une bataille contre l'identité québécoise ».

Ce refus d'un regard critique comporte deux dangers. Le premier, c'est que toute réflexion sur ce sujet contribue encore davantage à la constitution du mythe et freine la capacité de changement du Québec. Le second, c'est que la façon que nous avons de glorifier nos réalisations, nous empêche d'avoir un regard lucide. À force de célébrer leurs succès, les Québécois ne voient pas toujours que le Québec, à bien des égards, a cessé d'être exemplaire.

La vitalité exceptionnelle qui caractérisait le rattrapage de la Révolution tranquille n'est plus au rendez-vous. Nous n'allons pas mal, loin de là. Mais cela n'empêche pas que, fondamentalement, l'économie québécoise a cessé d'être un exemple de dynamisme. D'autres économies prennent des bouchées doubles, bien plus qu'ici. L'Alberta qui se redéploie de façon impressionnante vers la nouvelle économie, le Nouveau-Brunswick dont le niveau de vie est en train de rattraper le nôtre, Boston, le miracle irlandais sont tous là pour nous le rappeler.

Le Québec est toujours en retard en termes d'emploi, de niveau de vie, de croissance, il se rapproche de ses voisins, mais lentement, très lentement, quand, en toute logique, une économie plus pauvre devrait connaître une croissance plus marquée que les économies plus riches.

Enfin, il est loin d'être évident que le Québec est si bien placé pour la nouvelle économie, ses entreprises sont en retard dans leur adaptation, son réseau d'éducation et de formation est sous-financé, ses rigidités tant fiscales que réglementaires l'entravent et, surtout, la façon d'agir de l'État n'est absolument pas adaptée aux changements massifs qui frapperont de plein fouet.

L'importance des changements qui nous attendent est telle qu'il faudra très certainement l'équivalent d'une autre révolution tranquille qui, comme celle de 1960, devra autant s'attaquer à nos mentalités, à nos traditions politiques, nos institutions et nos comportements.

Si la Révolution tranquille doit être pour nous une source d'inspiration, ce n'est certainement pas par le biais de ses fleurons inamovibles, ou dans les bilans satisfaits qu'en font ses artisans. C'est plutôt parce qu'elle nous rappelle qu'une société à l'aube de changements profonds ne doit pas craindre de changer. Comme en 1960, nous sommes à une période charnière où il faut remettre en cause les acquis du passé, penser autrement, oser innover pour libérer une énergie créatrice encore trop dormante.

La famille et Gore

La politique américaine vient de montrer son visage le plus odieux avec la proposition du vice-président, Al Gore, d'accorder à Elian Gonzalez le statut de résident des États-Unis. Cela permettrait à un tribunal de Floride de réviser la garde du petit réfugié, exercée par son père. Ce tribunal pourrait, en fin de compte, renverser la décision du président Bill Clinton et de la ministre de la Justice, Janet Reno, de remettre l'enfant à son père qui réside à Cuba.

Washington a toujours cherché à dédramatiser l'affaire en insistant sur la fait qu'il s'agit de rendre l'enfant à son père et de ne pas en faire un enjeu dans la guerre froide entre les États-Unis et Cuba. Mais la parenté d'Elian, à Miami, ainsi que toute la communauté cubaine qui y réside, ne demande pas mieux que d'en faire un élément dans leur lutte contre le régime de Fidel Castro. Et M. Gore, conscient de l'importance politique de cette communauté, trouve opportun de séparer l'enfant de son père, dans l'espoir de gagner les nombreuses voix électorales de la Floride en novembre.

La prise de position du vice-président fait ressortir une certaine légèreté politique qu'on a toujours soupçonnée chez lui. Dans sa propagande électorale il ne tarit pas sur l'importance de la famille dans ce qu'il appelle les « Tennessee values ». Mais cela ne l'empêche pas de prôner une ligne de conduite qui pourrait détruire le dernier lien familial direct qui reste à Elian. Alors que le président Clinton a voulu montrer aux Cubains que les États-Unis respectent les lois et évitent que les pressions politiques ne les poussent à prendre de mauvaises décisions, son vice-président leur montre, en revanche, qu'on peut contourner ou modifier les lois lorsqu'on le juge opportun.

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE



DROITS RÉSERVÉS

Serge Chapleau@lapresse.ca

Pour de « nouveaux Plateaux »

Qu'est-ce qui pousse les gens à s'installer à un endroit plutôt qu'à un autre ? Quelle est la part d'instinct grégaire entrant dans cette décision, de désir de se trouver là où les autres sont aussi, pour la chaleur animale, en quelque sorte ? Et la part de soumission à la mode ? Et le goût pour un certain style de vie, inscrit dans un type particulier d'environnement ? Et le poids des considérations pratiques, enfin, qui dictent de se tenir proche de son intérêt et de son plaisir ?



Mario Roy
mroy@lapresse.ca

De toute évidence, le Plateau Mont-Royal répond plus que jamais à toutes et chacune de ces motivations : trouver à s'y loger est devenu une entreprise à ce point difficile que, selon le principe des vases communicants, le trop-plein commence à se déverser dans les zones périphériques. Dans Rosemont, par exemple, où 2000 logements et maisons neuves étaient en chantier au début de l'année. Ou dans le Mile End, où les propriétés se vendent maintenant trois fois plus rapidement, bien que leur prix ait augmenté de 15 % en

moins d'un an.

Sur le Plateau, le taux d'inoccupation des logements est inférieur à 2 % (il est de 3,9 au Québec), une situation de pénurie, littéralement, où les logis disponibles ne se rendent même pas sur le marché mais s'échangent entre amis et connaissances. Dans l'immobilier, on y trouve huit vendeurs pour un acheteur (un ratio équilibré se situant à dix pour un), de sorte qu'il arrive que des propriétaires se voient offrir des prix supérieurs à ceux affichés.

En ce domaine comme en d'autres, il n'y a rien comme le succès pour attirer le succès. C'est le syndrome de la saucisse Hygrade. Et il permet de prédire que le Plateau Mont-Royal, marqué par la distinction d'être l'un des quartiers les plus « hip » du continent, selon le magazine

américain *Utne Reader*, continuera sur cette lancée jusqu'à ce qu'on en arrive à la saturation absolue et définitive.

En un mot, il deviendra nécessaire de créer de « nouveaux Plateaux » pour loger une clientèle à la fois exigeante quant à son milieu de vie et intéressante pour la conservation et le développement de ce milieu ainsi que pour l'économie de la ville. C'est-à-dire une clientèle à l'aise et scolarisée, comme celle qui a fait du Plateau ce qu'il est devenu. Étant entendu qu'un déplacement du processus de « gentrification » vers le Centre-sud ou Hochelaga-Maisonneuve, par exemple, qui semble d'ailleurs déjà s'amorcer, devrait s'accompagner d'un plan de logement social qui éviterait à la fois la ghettoisation et l'expulsion pure et simple des familles plus démunies.

La ville de Montréal aurait évidemment tout à gagner à favoriser ce mouvement. D'autant plus que les efforts qu'elle a déjà consentis pour attirer les banlieusards semblent déjà porter leurs fruits.

En 1999, 16 % des logements neufs érigés dans la région montréalaise, et 20 % des transactions sur les maisons existantes, l'ont été à Montréal même. Il s'agit d'une augmentation importante (presque du double, dans le premier cas) par rapport à 1993.

Or, parmi les nouveaux citoyens de Montréal, les banlieusards classiques, c'est-à-dire ceux de Laval, de la Rive-Sud et de la rive nord (qui, dans bien des cas, effectuent un retour à la ville), choisissent dans une proportion supérieure à 36 % de s'installer soit dans le Vieux-Montréal, soit sur le Plateau Mont-Royal.

De sorte que ce qui fait l'attrait de la ville devient d'une éclatante clarté : un cadre de vie agréable, à échelle humaine, proche du bouillonnement culturel du centre-ville et disposant de services — aires publiques, restauration et divertissement, notamment — appropriés.

Existente en plusieurs endroits de la ville des quartiers où pourraient facilement pousser de « nouveaux Plateaux » répondant à ce cahier des charges.

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Les infirmières auxiliaires sont-elles boycottées ?

Mme Pauline Marois,

■ Je suis outrée, choquée, déçue et frustrée d'une situation complètement ridicule, qui risque d'être poussée à l'extrême du ridicule si personne ne réagit.

Je suis infirmière auxiliaire et je suis fière de l'être. Ma fierté ne semble toutefois pas partagée par nos dirigeants. Ces même dirigeants m'ont offert la possibilité d'une formation régie par le ministère de l'Éducation. Or, aujourd'hui, on me dit que je ne suis pas la bienvenue dans les rangs de notre système de santé québécois.

À la suite d'une réorientation de carrière ou j'ai laissé travail et revenu pour me consacrer pleinement à ma formation d'infirmière auxiliaire, me voilà, et ce depuis le jour de ma graduation, à devoir constamment défendre ma profession, devoir me contenter de miettes des listes de rappels, devoir vivre dans une incertitude constante, devoir me remettre en question.

Pourquoi ? Parce que les infirmières auxiliaires ne sont pas les bienvenues dans notre système de santé, qu'elles n'ont pas leur place dans nos centres de soins de courte durée et bientôt aussi dans les centres de soins de longue durée. Chaque porte où je cogne m'apporte la même réponse : « Vous savez, les infirmières auxiliaires seront

éliminés par attrition et aucun nouveau poste d'infirmière auxiliaire sera créé. »

Comment en sommes-nous venus là ? Que s'est-il passé pour que notre profession soit en péril ?

Ma réponse personnelle est très simple et à la fois perturbante : il ne s'agit que d'une guerre de clocher, une guerre de pouvoir. Un pouvoir que les infirmières veulent sans faute s'approprier. Elles veulent le contrôle absolu, pas de partage possible.

Aujourd'hui, on crie à la pénurie de personnel soignant. Mais y a-t-il réellement pénurie ou si la pénurie a été créée de toute pièce par des infirmières en soif de contrôle absolu. Ne sont-elles pas les grandes responsables de cette pénurie par leur vision de contrôle.

Donnez moi, madame la ministre, des arguments de poids pour me convaincre que nos hôpitaux sont gérés par des administrateurs compétents et ne sont pas sous l'emprise de l'Ordre des infirmières qui, selon moi, compte parmi les grandes responsables de cette pénurie de personnel soignant.

Du personnel compétent, expérimenté, détenant une formation offerte par le ministère de l'Éducation du Québec attend votre réponse avec impatience.

Dominique RACINE
infirmière auxiliaire

Une bonne nouvelle

■ Bonne nouvelle pour nous, objecteurs de conscience : le projet de loi C-399, présenté en première lecture par le dé-

puté Svend Robinson nous permettra, s'il est adopté, de ne pas contribuer aux dépenses militaires de notre pays, tout en ne limitant en aucune façon la capacité du gouvernement de dépenser l'argent des contribuables comme il l'entend.

Ce projet de loi, comme vous le savez prévoit qu'un compte spécial sera créé, dans lequel sera versé un montant équivalent au pourcentage de l'impôt que nous payons chaque année pour les dépenses militaires.

En attendant l'adoption de cette loi, nous déposons 7,44 % du montant

de l'impôt que nous devons à votre gouvernement dans le Fonds pour la paix. Nous expédierons à cet effet un chèque au mouvement « Nos impôts pour le paix » qui gère ce Fonds. Soyez assuré que nous ne voulons en aucune manière nous soustraire à notre fardeau fiscal. Nous sommes confiants que, dans un avenir très rapproché, nous n'aurons plus à poser ce geste de désobéissance civile.

Notre revendication à l'objection de conscience fiscale s'appuie sur un solide héritage historique. Entre autres, lors des deux guerres mondiales, les objecteurs de conscience ont exigé avec succès l'émission d'« Obligations pour la Paix » en opposition aux obligations pour la guerre.

Louis et Maryse AZZARIA
Sainte-Julienne

Sondeurs et sondés

Méchant poisson d'avril que la firme Léger et Léger vient de lancer au chef libéral Jean Charest : seulement 16 % des Québécois francophones trouvent qu'il ferait un « meilleur premier ministre » que Lucien Bouchard... Et Mario Dumont, unique député d'un parti quasi inexistant, le devance de dix points !

Malheureusement pour le PLQ, ce n'est pas un poisson d'avril. Et l'affaire est en train de tourner au cauchemar. Car enfin, l'opposition semble avoir complètement manqué le bateau, à un moment où pourtant le gouvernement Bouchard se débattait dans mille et un problèmes.

Il est vrai que, comme on l'a vu lors de la dernière campagne électorale, les sondages ont tendance à sous-estimer la force du PLQ et de son chef, et que c'est particulièrement le cas de la firme Léger et Léger. Mais quand même : les chiffres sont accablants, et la distance entre les chefs est trop grande pour que les libéraux puissent s'en prendre aux sondeurs.

Manque de visibilité, incapacité de faire passer des approches originales, dissensions au sein du caucus, mauvais arrimage entre le nouveau chef et le vieux parti, tensions entre l'aile fédéraliste et l'aile bourrassiste, entre le parti cosmopolite de Montréal et le parti homogène de la province... Toutes les explications ont été avancées, mais un certain mystère demeure.

Ceux qui ont vu Jean Charest à l'émission de Christiane Charette, la semaine dernière, auront pourtant découvert, ou redécouvert, un homme sympathique, intelligent et sérieux. Mais évidemment, ce n'est pas à la tribune de M^{me} Charette qu'il devra faire campagne.

■ ■ ■

En tout cas, on peut dire que nos deux

premiers ministres sont solidement en selle. M. Bouchard, malgré les écueils, se tire bien d'affaire (en fait, ses relations avec la population sont infiniment meilleures que celles qu'il entretient avec son parti).

Quant à M. Chrétien, il s'accroche au pouvoir avec une féroce énergie. Les partisans de Paul Martin auront beau faire valoir que leur homme remporterait plus de comtés au Québec, M. Chrétien se rattrape au Canada anglais, et les sondages indiquent que même avec leur leader vieillissant, le PLC a toutes les chances d'être réélu.

Même si la grogne règne en sourdine et dans les coulisses, au sein du caucus libéral, on n'évince pas facilement un premier ministre. Les « putschs » qui réussissent surviennent toujours dans l'opposition, où les leaders sont plus vulnérables et ont moins de moyens à leur disposition pour faire taire la dissension.

On a vu, ces dernières années, Brian Mulroney détrôner Joe Clark, Jacques Parizeau détrôner Pierre Marc Johnson, Jean Chrétien lui-même détrôner John Turner... mais cela s'est toujours produit lorsque le parti était dans l'opposition.

Jean Chrétien est donc agrippé à ce pouvoir qui est, comme il l'avouait ingénument, toute sa vie. Cet homme n'a jamais rien fait d'autre que de la politique, il est là où il a toujours voulu être.

Que ferait-il s'il prenait sa retraite ? Il n'a pas d'intérêt intellectuel particulier, aucun savoir-faire en dehors de la politique. Il ne pourrait ni écrire des bouquins, ni pratiquer le droit, ni enseigner à l'université, ni même devenir un « deal maker » dans le milieu des affaires international, comme les Trudeau,



Lysiane GAGNON

lac des Piles de la galerie de son chalet.

En restant, M. Chrétien se trouve à faire d'une pierre deux coups : il continuera à faire ce qu'il aime, tout en assénant un coup fatal à Paul Martin, son rival de toujours. Si le poste de leader ne se libère que dans trois ou quatre ans, M. Martin, qui a 61 ans, aura raté sa chance, au profit d'une personnalité plus jeune comme Allan Rock ou Brian Tobin.

M. Chrétien préfère céder le pouvoir à un homme (ou une femme) d'une autre génération plutôt que de voir son principal rival lui succéder. C'est encore la meilleure façon d'échapper aux comparaisons.

M. Chrétien n'est pas une exception. Les hommes de pouvoir sont tous des coqs qui ne tolèrent pas qu'un de leurs égaux fasse irruption dans le poulailler.

Pierre Trudeau n'a jamais voulu préparer sa succession — en fait, tous les ministres forts ont quitté son gouvernement l'un après l'autre. Robert Bourassa, aux prises avec un très grave cancer, s'est accroché au pouvoir pendant plus de trois ans.

René Lévesque a fait de même, malgré son équilibre chancelant. Il a quitté le pouvoir à reculons, à la veille d'un vote de blâme du conseil national de son parti, après avoir

les Mulroney et tant d'autres chefs de gouvernement à la retraite : ce milieu-là ne vous demande pas d'avoir un doctorat en littérature comparée, mais il faut quand même être capable d'aligner quatre mots de suite dans une langue compréhensible.

M. Chrétien, une fois retraité, en serait réduit à jouer au golf toute la journée et à contempler le

écarté furieusement tous ceux qui avaient une chance raisonnable de lui succéder ; vers la fin, qui voyait-il comme son dauphin ? Francine Lalonde, députée sans expérience qui n'avait pas l'ombre d'une chance d'être élue à la tête du PQ !

Brian Mulroney a quitté son poste plus dignement, mais lui non plus n'a pas jeté son dévolu sur un égal pour lui succéder : il a désigné Kim Campbell, une femme relativement jeune dont il avait été le mentor et qui lui devait tout, politiquement parlant.

Mais — différence capitale — tous ces hommes ont quitté la politique parce que les sondages leur prédisaient une défaite retentissante (à l'exception de Robert Bourassa, qui fut vaincu par la maladie). M. Chrétien, par contre, a les sondages de son côté. En route, donc, pour un troisième mandat...

■ ■ ■

M. Chrétien est béni des dieux, l'opposition étant plus fractionnée que jamais.

Ce pauvre Joe Clark continue de piétiner dans les plates-bandes, sous le regard indifférent d'un électorat pour qui il demeure quantité négligeable. Preston Manning, emporté par une illusion proprement délirante, s' imagine que son parti pourra passer pour un nouveau parti avec un changement de nom et un programme légèrement modifié... et le même chef, dont l'inefficacité politique, à l'est du Manitoba, n'est pourtant plus à démontrer.

Son seul rival important, dans la course au leadership du Reform, est Stockwell Day, un pasteur méthodiste qui veut ramener la peine de mort, abolir le recours à l'avortement même dans les cas de viol, et renvoyer les homosexuels dans le placard... Bref, le genre d'homme qui fait passer Preston Manning pour un gauchiste libertin ! Oui, M. Chrétien a vraiment de la chance.

Opinions

De Québec inc. à Québec.com

Les manoeuvres Vidéotron-Rogers-Quebecor et BCE-Télé globe sont peu importantes par rapport aux douze megamajors qui s'édifient présentement

MICHEL CARTIER

L'auteur (cartier.michel@uqam.ca) est professeur à l'UQAM et consultant.

Un peu comme le printemps qui s'annonce par des coups de tonnerre, notre climat économique québécois vient d'être perturbé par une série d'événements touchant le domaine des communications : les sagas Vidéotron-Rogers-Quebecor, BCE-Télé globe, IBM-LGS, Netgrappe-InfiniT-APG, Bell-Sympatico-Lycos, TVA-Motion-Trustar, GTC-Magazines Télémédia, etc.

Un jour, nous découvrirons que l'an 1 de la nouvelle économie a démarré avec l'achat de Time-Warner par AOL. Nous constaterons alors que c'est ce jour-là que nous avons tous basculé dans une nouvelle société, une société du savoir, gérée par de nouvelles règles : mondialisation, alliances, technopoles, etc.

Actuellement, nous passons à la phase II d'une grande guerre économique pour la conquête des marchés du XXI^e siècle ; et il y a lieu de nous demander quelle sera la place de nos entreprises et de notre société dans ce contexte de mondialisation.

Le contexte de mondialisation

Au départ, nous devons réaliser que le Québec tel que nous l'avons connu jusqu'ici n'existe plus ; le Canada non plus d'ailleurs. Durant cette phase II, qui vient de commencer, le Québec s'intégrera à tous points de vue (économique, technologique et culturel) dans cet ensemble qu'on appelle ALENA, tout comme la France, l'Angleterre et l'Allemagne le font actuellement au sein de l'Union européenne. Le Québec entre ainsi dans une phase de « continentalisation » qui débouchera, après 2005, à une phase III, celle d'une mondialisation où trois continents se feront la lutte pour une suprématie économique s'appuyant sur Internet : l'ALENA, l'Union européenne et le pourtour du Pacifique (*Pacific Rim*)

Les outils utilisés actuellement pour la conquête du plus large auditoire possible sont surtout les technopoles et les alliances, d'où l'importance stratégique de l'avenir de Vidéotron et de Télé globe. Si les alliances de la phase I, qui avait démarré vers 1990, étaient d'ordre technologique (télécommunications surtout), celles de la phase actuelle sont plutôt orientées vers la production de contenus et de services. C'est dans ce contexte qu'il faut analyser Vidéotron et Télé globe, phases I et II.

Les stratégies Vidéotron, Télé globe, etc.

De façon globale, on doit retenir que, au cours des prochaines années, les principaux changements graveront autour de trois axes :

- une économie à valeur ajoutée, davantage orientée sur les contenus que sur les contenus ;
- que le territoire de l'ALENA sera le principal terrain de jeu ;
- que les alliances se feront à partir de trois règles : la verticalité (réunir les partenaires essentiels à la production-diffusion), les nouveaux territoires et la profondeur (une plus grande valeur ajoutée aux contenus produits).

Dans ce contexte, il ne peut y avoir de « solutions québécoises » mais plutôt des stratégies favorisant la meilleure « présence » possible dans ce nouveau contexte. Par exemple, une entente Vidéotron-Rogers ou une entente Vidéotron-Quebecor aboutira à des résultats très différents. Vidéotron-Rogers phase II gagne en territoires nord-américains, tandis que Vidéotron-Quebecor gagne un peu plus en contenus et en territoires, dont certains sont européens. Vue sous cet angle, l'alliance Vidéotron-Rogers est un peu plus gagnante que celle de Vidéotron-Quebecor. Or, nous basculons dans la phase II, celle de l'appropriation des contenus interactifs et de leurs nouveaux types de clientèles, que ni BCE, Quebecor ou Rogers maîtrisent malgré leurs discours officiels. Il en est de même pour Télé globe, phase II.

On peut penser que les manoeuvres Vidéotron-Rogers-Quebecor et BCE-Télé globe sont finalement peu importantes par rapport aux douze megamajors qui s'édifient présentement sur notre continent. Ces activités québécoises d'ordre stratégique ne font que permettre à ces alliances, qui deviennent en fait torontoises, de se consolider en attendant de passer aux transactions importantes : leur intégration dans l'un des majors contrôlant une partie des marchés de l'ALENA, dont ils ne deviendront que les racines canadiennes. De plus, le marais juridique dans lequel va s'empêtrer Vidéotron-Quebecor-Caisse de Dépôt enlèvera la valeur acquise par Vidéotron durant la phase I et la rendra très « ordinaire » durant la phase II.

Somme toute, l'arrivée de la phase II et de l'objectif de mondialisation de la phase III changent toute la donne. Les acteurs gagnants durant la phase I (celle du contenant et des manufacturiers de Québec-inc) peuvent se retrouver rapidement en faible position (souvenons-nous de la position d'Apple et d'IBM, il y a 10 ans, et de Microsoft, il y a 5 ans). Où sont les nouveaux promoteurs québécois qui assureront notre « présence » dans ce nouveau contexte ? Qui nous fera passer à Québec.com ?

Passer de Québec inc. à Québec.com

Pris dans un contexte qui a basculé, en janvier 2000, les entreprises et l'État du Québec doivent s'adapter. La question est : s'adapter à quoi ? L'ancien modèle québécois doit être remodelé en fonction de notre participation à une nouvelle économie supportée par les nouvelles technologies d'information, dans un contexte de mondialisation qui évoluera encore plus rapidement d'ici 2005. Après cette date, il y aura des gagnants qui auront accès à des marchés fabuleux et des perdants qui disparaîtront ou seront annexés par leurs concurrents.

Aux États-Unis, le commerce électronique, qui représentait à peine 1 % des activités, en 1999, amorce une montée importante ; le marché des affaires (*business-to-business*) impose l'approche *E-business* aux entreprises, c'est-à-dire de nouvelles façons de faire des affaires grâce à l'émergence de nouveaux outils (voir leur description ci-dessous). Depuis six mois, la France rattrape son retard sur

Internet ; l'effervescence économique y est palpable. Une dizaine de pays comme la Suède, le Brésil, la Finlande, Singapour, etc. ont développé des « plans de société », c'est-à-dire une vision intégrant la nouvelle économie et les nouvelles technologies. Le Québec qui s'est doté d'un cadre fiscal compétitif durant la phase I offre maintenant des outils très prometteurs : le programme de branchement des PME, une loi sur la sécurité routière et des investissements en fibre optique dans les régions mal desservies. Ajoutons à tout cela les millions du budget fédéral pour le commerce électronique.

Maintenant que la table est mise, aux acteurs du secteur privé d'agir. Outre les outils informatiques et Internet, voici les principaux outils d'*e-business* que toute entreprise devrait développer si elle veut surfer au XXI^e siècle.

■ La gérance des connaissances : apprivoiser des méthodes de *Knowledge Management* et d'*Information Mapping* qui permettent de mieux organiser les contenus pour les offrir à d'autres entreprises et aux nouveaux publics de consommateurs qui émergent, sinon ceux-ci « achèteront américain ».

■ La formation : dans un tel contexte de changements, les employés deviennent l'actif le plus précieux pour la suite des choses. L'entreprise doit prévoir de nouveaux plans de carrière et offrir des plans de formation permettant à chacun d'acquérir les nouveaux savoir-faire essentiels au collectif.

■ L'industrie de la langue : il ne peut y avoir de commerce électronique sans transactions, et aucune ne se fait en dehors des industries de la langue. Il faut maîtriser la traduction, la navigation, le traitement des dossiers, et le marquage du sens de ceux-ci, etc.

■ Une politique d'alliance : dans un contexte aussi large que l'ALENA et bientôt la ZLEA, en 2005, (du Québec jusqu'au Chili), une entreprise isolée aura bien peu de chance de percer, encore plus de s'imposer. La clé de l'adaptation passe par la création de réseaux nord-américains d'entraide, de veille et de supports technologiques et méthodologiques. L'entreprise doit abandonner le concept de compétition à la base de l'ancienne société industrielle pour adopter celui de la « co-opération » au plan international. Il vaut mieux pour un promoteur de choisir ses partenaires en 2000 que de se faire acheter en 2005.

■ Le *Branding* et le *Bundling* : le *Branding* consiste à bien établir sa marque de commerce. Dans les milliers de sites Web qui émergent, la marque de commerce est au coeur du processus d'identification par les nouvelles clientèles des produits ou des services offerts électroniquement. Le *Bundling* consiste à revoir et à mieux intégrer la chaîne de production-diffusion, de profiter des alliances et de l'impartition (*outsourcing*), afin de raccourcir les temps de production et de livraison, et d'ajuster les prix selon l'occasion et les clientèles ; l'essentiel du commerce électronique qui émerge est le principe des prix variables.

Par ailleurs, l'ensemble des entreprises québécoises doivent réaliser que l'« image » que projette notre ville-région est très impor-



Michel Cartier

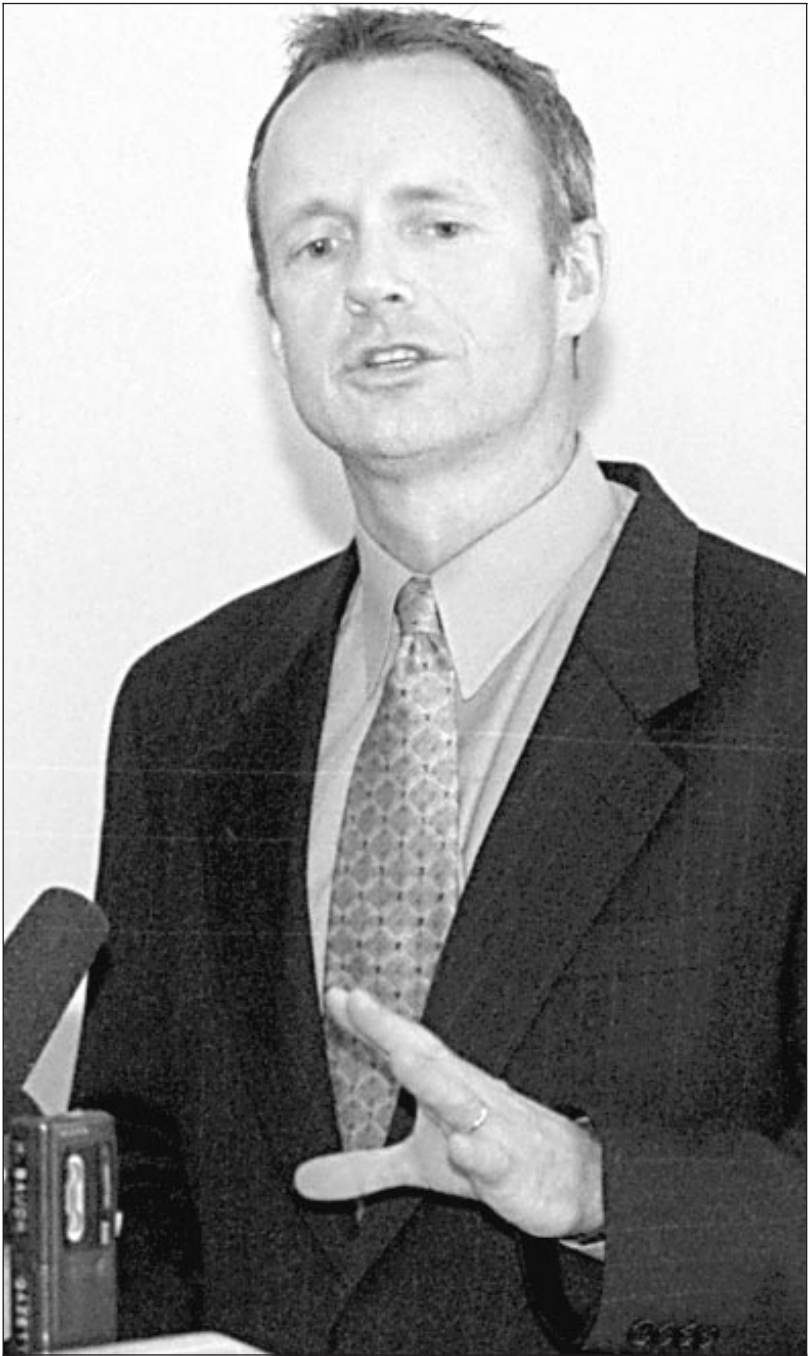
tante pour chaque entreprise et institution dans ce nouveau contexte.

Cette technopole peut être créée par un regroupement des principales forces vives de notre milieu, et devrait faire l'objet de la création de trois technopoles dans autant de secteurs clés : les technologies d'informations, le pharmaceutique-biologique, le transport-aérospatial. Montréal, au nom de tous les Québécois, doit se joindre au réseau des 80 technopoles qui filtrent et intègrent les efforts de la nouvelle économie. Sans cette image de technopole, nous ne pourrions individuellement assurer notre visibilité au niveau international.

Cet outil est d'autant plus nécessaire qu'on s'approprie à commettre une gaffe monumentale. Les événements comme Vidéotron et Télé globe nous indiquent que tous les centres de décisions se concentrent de plus en plus en un seul endroit : Toronto. Si on continue ainsi, les points d'ancrage géopolitiques du Canada que sont Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax-Moncton, n'existeront plus en 2005. Tout le poids du Canada sera réuni en un seul endroit : Toronto. Les Américains n'auront plus qu'à l'acheter, même pas à l'annexer, et le Canada, tel que nous l'avons connu, aura cessé d'être.

Comme la ZLEA deviendra un immense marché très difficile à gérer, sauf pour les megamajors, il y a lieu de croire que ce territoire se réorganisera en régions Nord-Sud, qui sont culturellement et économiquement plus homogènes grâce aux réseaux de toutes sortes. Après 2005, notre avenir consistera peut-être en une alliance entre le Québec, les provinces maritimes et les États de la Nouvelle Angleterre : un axe Québec-New York. Mais, quel que soit le scénario retenu, il y aura une condition : que Montréal soit une technopole. Nous n'avons aucun avenir sans ce statut. (...)

Pour plus d'informations sur la nouvelle économie, l'objectif 2005, les nouvelles technologies, les technopoles, etc. consulter le site Multimédium : www.mmedium.com/dossiers



Stockwell Day a vécu une partie de son enfance et de son adolescence à Montréal, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.



Preston Manning devance son adversaire, ce qui réjouit libéraux et conservateurs.

Pas plus branché sur le Québec

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Quand Preston Manning a dévoilé, en février, le slogan *Think Big* de l'Alternative unie, personne dans son entourage n'a compris pourquoi les journalistes québécois se sont mis à rire en citant Elvis Gratton. Pire, personne dans l'entourage de M. Manning ne savait même qui était Elvis Gratton...

Nouvel éclat de rire général chez les francophones, quelques minutes plus tard, devant la traduction de *Think Big* : « Faites l'avenir ! » Et même incompréhension chez les réformistes, à qui il a fallu expliquer la connotation vulgaire que peut prendre cette expression quand on la prononce à voix haute.

Anodine en apparence, cette anecdote en dit en réalité très long sur le manque de sensibilité et de contact des réformistes au Québec. Leur parti s'appelle maintenant l'Alliance canadienne et les deux principaux candidats au leadership, Preston Manning et Stockwell Day, étalent les meilleures intentions envers le Québec, mais la situation reste la même : l'Alliance canadienne n'a ni base ni organisation en bonne et due forme au Québec.

Et on comprend rapidement que c'est la dernière de ses priorités.

Les deux plus sérieux aspirants candidats au leadership viendront quelques fois au Québec (Stockwell Day était à Montréal hier), mais le but ultime du nouveau parti, c'est de percer en Ontario. En ce sens, le Québec n'est qu'accessoire. Il est utile, voire nécessaire, pour quiconque veut percer en Ontario de démon-

trer que l'on est capable de parler et de s'entendre avec les Québécois.

Dans une entrevue à un journal de Toronto, cette semaine, Stockwell Day y est d'ailleurs allé d'une phrase révélatrice : « Les Ontariens, a-t-il affirmé, sont très excités de ce qui se dit au Québec à propos de ma candidature. »

— Day

En somme, ce qui compte le plus, ce n'est pas ce qu'il dira aux Québécois, mais plutôt ce que les Québécois diront de lui.

Une longueur d'avance

Ayant vécu une partie de son enfance et de son adolescence à Montréal (dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce), M. Day part ici avec une longueur d'avance sur M. Manning, qui, après trois ans de cours de français à Jonquière, a toujours de la difficulté à se présenter dans l'autre langue officielle du pays.

Stockwell Day profite aussi de l'effet de nouveauté et pourrait susciter une certaine curiosité parmi l'électorat québécois. Son français est hésitant et plutôt limité, mais il ne pourra que s'améliorer à force de pratiquer. Sur le fond, il évite soigneusement de répondre aux questions délicates, notamment sur la question de la partition du Québec advenant un OUI.

L'ancien trésorier de l'Alberta, qui a lancé hier à Montréal son site Internet bilingue, affirme qu'il est faux de prétendre qu'il ne s'intéresse pas au Québec. « Je suis ici à ma première semaine de campagne et je reviendrai quatre fois d'ici la fin, rétorque-t-il. M. Manning, quant à lui, ne fera pas escale au Québec avant le mois de mai, soit plus d'un mois après le lancement de sa campagne. »

Les deux hommes ont tous deux trop des doigts d'une seule de leur main pour faire le décompte de leurs proches collaborateurs au Québec. Il faut dire que le défunt Parti réformiste ne comptait au Québec que 450 membres au moment de sa dissolution. Du côté de M. Manning, deux noms reviennent toujours : Gilles Saint-Laurent, son conseiller pour le Québec et son épouse, Micheline, organisatrice pour le Québec. Le couple de Québec travaille avec M. Manning depuis plusieurs années déjà.

Appui de souverainistes

Stockwell Day, lui, semble avoir un certain succès chez les militants de l'ADQ. Le chef du parti, Mario Dumont, affirme n'avoir aucun lien avec quelque parti fédéral que ce soit, mais au moins deux de ses candidats à l'élection de décembre 1998 font partie de la modeste équipe de M. Day au Québec. Il s'agit de Frédéric Lajoie, candidat dans Nicolet-Yamaska, et de Marc Buzan, candidat dans Hull et attaché du député de l'Alliance canadienne Jason Kenney.

M. Day a aussi recruté Lyne Maheu, candidate réformiste au Québec en 1997, comme attachée de presse.

Rodrigue Biron, ancien ministre péquiste, ancien chef de l'Union nationale et candidat défait au leadership du Bloc, gravite aussi dans l'entourage de M. Day, mais il affirme ne pas faire de politique active. Du moins pour le moment, affirme-t-il à *La Presse*. La présence de gens associés au mouvement souverainiste autour de Stockwell Day, comme M. Biron ou les adéquistes, soulèvent déjà les critiques du clan (le mot est fort...) Manning au Québec.

« Je me pose des questions sur les motivations de ces gens-là, indique Gilles Saint-Laurent. Peut-on être à la fois membre de l'Alliance canadienne et souverainiste ? Si tel est le cas, nous n'hésiterons pas à le dire. Ce n'est pas crédible, ça n'aidera pas M. Day et, à la limite, ça n'aidera pas l'Alliance. »

« Comme quoi, en politique, pas besoin d'être nombreux pour lancer une bonne bataille.

est plus agressive. *If you can't beat us, join us*, de gré ou de force.

Affaiblis, désorganisés, les conservateurs ne résisteront peut-être pas tous à cette nouvelle ronde de charme.

L'équipe de Stockwell Day en Ontario, fortement appuyée par des gros canons du premier ministre conservateur Mike Harris, accentue le maraudage depuis quelques jours.

« On vit une période d'incertitude, le Parti conservateur se reconstruit et certains membres du caucus et des conservateurs sur le terrain veulent sauver leurs fesses à la prochaine élection », admet André Bachand, député de Richmond-Arthabaska. « Nous allons vivre une période latente au cours des trois prochains mois, jusqu'à l'élection du chef de l'Alliance canadienne, reprend le lieutenant de Joe Clark au Québec. Certains se posent des questions, on le sent au caucus. »

Parmi ceux qui se posent des questions, on mentionne régulièrement Jim Jones, député de Markham (banlieue nord de Toronto), le seul et unique député conservateur élu en Ontario en 1997. La cible est hautement symbolique pour l'Alliance canadienne, qui ne ménage pas les pressions sur M. Jones.

« Jim subit des pressions, c'est certain, surtout qu'il vient de la région de Toronto, et il regarde ça, mais je suis persuadé qu'à la fin, il restera avec nous », avance M. Bachand.

Une guerre sanglante

Rien n'est moins sûr. Lors du dernier congrès Reform-Alternative unie, en février à Ottawa, d'influents ministres et organisateurs de la grosse machine de Mike Harris arpentaient les corridors en clamant qu'ils étaient prêts à tout pour déloger les libéraux d'Ottawa. À condition que le nouveau parti de droite se choisisse un autre chef que Preston Manning, un chef capable de « scorer » en Ontario, soit Stockwell Day.

Mais n'en déplaît au clan Day, M. Manning n'a pas du tout l'intention de céder sa place et il a décidé de se battre pour la garder. Fort d'une solide expérience politique, d'une organisation bien rodée, de l'appui de l'establishment du parti et, pour le moment du moins, de la majorité de son caucus, Preston Manning ne fera pas de cadeau à son adversaire. À en juger par les premiers échanges entre les deux camps, la guerre s'annonce sanglante d'ici au 24 juin, date à laquelle l'Alliance couronnera son chef à Calgary.

« Pour le moment, on n'a pas à s'occuper de Stockwell Day, Preston Manning va le faire pour nous », dit André Bachand.

Vieux routier conservateur, le sénateur Pierre-Claude Nolin affirme lui aussi que M. Manning va gagner, mais il avoue que les prochaines semaines seront risquées pour son parti.

« Si je vous disais que ça ne m'inquiète pas, je mentirais, je suis préoccupé, admet M. Nolin. Mais je pense que les Canadiens vont vite découvrir qu'il ne s'agit pas d'un groupe de gens tolérants. Tu ne deviens pas tolérant parce que quelqu'un t'a dit de l'être ! »

La présence de l'Alliance canadienne, affirme Pierre-Claude Nolin, ne forcera pas les conservateurs à changer de cap. Mais mieux

vaut être prudent, ce pourquoi les conservateurs se battent pour que le nouveau parti ne puisse ajouter le mot conservateur à son nom.

« C'est sérieux cette histoire de nom, insiste M. Nolin. Ils veulent créer de la confusion parmi la population.

Inquiets de l'émergence du très photogénique Stockwell Day, libéraux et conservateurs se réjouissent pour le moment de l'avance de Preston Manning. Pour eux, l'élection du père fondateur du Reform à la tête du nouveau parti est de loin le scénario le plus rassurant. Avec M. Manning, ils savent à quoi s'en tenir et, surtout, ils misent sur sa faible popularité en Ontario.

« Ils changent de nom, c'est un nouveau truc, mais ça ne lève pas, a nonchalamment répondu le premier ministre Chrétien cette semaine. Coca-Cola aussi a essayé de changer de nom, et ils sont revenus à leur ancien nom. »

Derrière l'assurance du premier ministre, les libéraux montrent quelques signes d'inquiétude, le plus spectaculaire à ce jour étant sans doute l'attaque à l'emporte-pièce des pro-Martin contre Jean Chrétien il y a deux semaines.

« On voit des sondages qui démontrent que l'on pourrait perdre 15 ou 20 sièges en Ontario, que l'on deviendrait un gouvernement minoritaire, alors certains paniquent », expliquait récemment à *La Presse* un député proche de Paul Martin.

Les libéraux ont bien raison d'angoisser, croit Stockwell Day. « Je garde à l'esprit ce qui s'est passé à la dernière élection, a-t-il indiqué mardi. Un parti a formé un gouvernement majoritaire avec seulement 38 % des votes. Donc, vous n'avez pas besoin de gagner beaucoup de sièges en Ontario pour faire basculer la majorité et former le gouvernement. »

Question d'embêter les libéraux encore davantage, M. Day s'est empressé de mettre le doigt sur un vieux bobo en affirmant jeudi qu'il éliminera la TPS s'il devient un jour premier ministre.

Les libéraux contre-attaquent (et ça ne fait que commencer) en dénonçant les positions de M. Day contre les homosexuels, contre l'avortement (dans tous les cas), contre le bilinguisme et pour le rétablissement de la peine de mort.

Dès sa première journée de campagne, mercredi, M. Day a été accueilli à Toronto par des manifestants qui l'accusent d'être anti-gay.

Stockwell Day, un pentecôtiste pratiquant, ne bronche pas. « Depuis quelques jours, a-t-il dit hier lors de sa première visite à Montréal, des libéraux paniqués tentent d'attaquer mes convictions religieuses. Je ne changerai pas mes convictions simplement parce que je suis candidat, mais il n'a jamais été question pour moi d'imposer mes convictions aux autres, pas du tout. »

Confronté à chaque point de presse à ses positions de droite, M. Day a trouvé une réponse toute faite : « Un député représente d'abord ses électeurs, et non pas ses idées personnelles. »

À Montréal, hier, le challenger de Preston Manning a ajouté une saveur locale à son discours. « Daniel Pinard a autant de droits que moi », a-t-il lancé dans un français un peu rouillé.



Vincent Marissal

du bureau de
La Presse, OTTAWA

Les libéraux rigolent du nouveau truc des réformistes, les conservateurs se moquent de Stockwell « make my Day », mais ces petits enfantillages partisans cachent en réalité une anxiété grandissante au sein des deux vieux partis traditionnels canadiens. Et si l'Alliance canadienne perçait à l'est de l'Alberta ? Et si Stockwell Day remplaçait Preston Manning à la tête de la droite canadienne ? Et s'il était vraiment le politicien charismatique et efficace que l'on dit dans l'Ouest ? Et s'il réussissait à arracher 10, 15 ou 20 sièges en Ontario ?

Le morne paysage politique fédéral s'est soudainement animé ces derniers jours. Les libéraux et les conservateurs ont senti la brise se lever et tentent maintenant de se convaincre qu'il ne s'agit que d'un léger courant d'air passager.

Les premiers, qui viennent de traverser un début de crise au leadership, se posent tout de même des questions. Les seconds, qui éprouvent de sérieux problèmes d'unité et de cohérence, vivent quant à eux des moments angoissants.

La naissance de l'Alliance canadienne s'ajoute à la très longue liste de mauvaises nouvelles qui affligent les conservateurs depuis 1993.

Les bleus affaiblis

Le coquin de sort se serait donné pour mission d'enquiquiner les bleus qu'il n'aurait pas aussi bien réussi. Après le désastre des élections générales de 1993, qui les a laissés avec seulement deux députés, ils n'ont pas réalisé la percée cruciale en Ontario avec Jean Charest, en majeure partie à cause des réformistes qui ont divisé le vote de droite à la faveur des libéraux. Jean Charest est parti pour Québec, Joe Clark a pris la suite au terme d'une course au leadership terne. L'expérimenté Clark a malgré tout tenu le bateau à flot et a réussi à garder tout son monde à bord en dépit des sirènes réformistes qui les invitaient sans relâche à se jeter dans l'Alternative unie.

Tout allait relativement bien jusque-là. Puis Stéphane Dion est arrivé avec son projet de loi sur la clarté, une approche trop rigide rejetée par Joe Clark, qui en paye le prix aujourd'hui. La fragile unité de son caucus a éclaté avec fracas et les conservateurs ont piqué du nez dans les sondages, surtout dans le Canada anglais. Ne désespérant pas de célébrer le grand mariage de la droite avant la prochaine élection, les réformistes éconduits reviennent à la charge, mais cette fois la cour

Plus



Un rapide tour d'horizon avec n'importe quel moteur de recherche révèle une kyrielle de sites, généralement basés aux États-Unis, qui offrent contre argent sonnante des services d'« aide à la rédaction » très poussés.

Le plagiat par Internet: l'embarras du choix



Marc Thibodeau

Les étudiants peu vertueux qui s'aventurent sur Internet dans l'espoir de trouver un texte correspondant au travail exigé par leur professeur ont l'embarras du choix.

Un rapide tour d'horizon avec n'importe quel moteur de recherche révèle une kyrielle de sites, généralement basés aux États-Unis, qui offrent contre argent sonnante des services d'« aide à la rédaction » très poussés.

Le client peut choisir un texte existant, qui lui est rapidement livré par courrier électronique, télécopieur ou courrier postal. Il peut également donner les précisions relativement au type de travail qu'il recherche et faire produire un document « sur mesure ».

C'est le cas notamment sur le site *Thousands of papers*, qui propose près de 20 000 textes sur des sujets

aussi diversifiés que la géologie, l'histoire du Canada et la littérature asiatique. Le prix pour un texte sur mesure est de 18,95 \$ US par page et des suppléments sont prévus s'il doit être livré en moins de 48 heures. Vous voulez le texte en français ? Ajoutez 4 \$ US par page. Et hop !

Les auteurs du site, géré par la firme Paper Store Enterprises, du New Jersey, se défendent bien d'encourager l'imposture intellectuelle. Ils indiquent en grosses lettres qu'ils ne cautionnent pas le plagiat et que leurs clients doivent clairement préciser la provenance des textes qu'ils fournissent.

Ils font preuve par ailleurs d'une belle rectitude morale en matière commerciale puisqu'ils préviennent les étudiants qui tentent d'obtenir leurs documents avec un faux numéro de carte de crédit qu'ils seront pourchassés sans répit. Ceux qui ont tenté la chose par le passé se sont attiré « grâce à nos actions des « F » en classe, l'expulsion de l'école, d'importantes amendes et un dossier criminel... », peut-on lire.

Impossible de joindre les personnes responsables de l'entreprise. Lors du premier appel de *La Presse* cette semaine, la réceptionniste a déclaré qu'il fallait transmettre un courriel à un dénommé Andrew qu'elle n'a pas voulu identifier et qui n'a jamais répondu. Lors du second appel, elle a simplement déclaré : « Nous ne sommes

pas intéressés, merci beaucoup. »

Le site *Junglepage*, qui offre aussi des textes déjà faits ou produits sur mesure contre argent sonnante, tente pour sa part de recruter de futurs rédacteurs en leur demandant de soumettre un exemple de leur production écrite. Il faut évidemment, insistent-ils, un texte original.

Plusieurs autres sites — on les compte par dizaines — offrent par ailleurs gratuitement des travaux aux personnes intéressées.

Le Québec produit peu ou pas de sites équivalents. Le *Site du savoir* permet bien d'avoir accès gratuitement à des travaux existants, mais l'objectif n'est pas du tout d'encourager le plagiat, prévient l'un de ses créateurs, David Tousignant, étudiant en communications à l'Université de Montréal. Il s'agit d'abord, dit-il, de favoriser la diffusion des connaissances tout en offrant une tribune aux étudiants pour faire valoir leurs écrits.

L'intégrité des étudiants

Quoi qu'il en soit, l'offre de travaux déjà préparés pour un étudiant québécois qui souhaite tricher est abondante. Il est beaucoup plus difficile d'évaluer l'ampleur exacte de la demande.

Don McCabe, professeur de management à l'Université Rutgers, au New Jersey, évalue depuis plusieurs années l'intégrité scolaire des étudiants. En 1999, 10 % des 2100 étudiants interrogés sur une

vingtaine de campus américains ont indiqué qu'ils avaient déjà copié un texte obtenu par Internet. Environ 5 % ont par ailleurs précisé qu'ils avaient soumis en classe un document obtenu par l'entremise d'un site comme celui de Paper Store Enterprise.

Ces résultats, juge M. McCabe, indiquent qu'il ne s'agit pas d'un problème « majeur » puisque le nombre d'étudiants qui disent avoir triché « sérieusement » au moins une fois durant leur baccalauréat — toutes méthodes confondues — est sensiblement plus élevé.

Important ou pas, le problème du plagiat par Internet constitue une réelle préoccupation pour la plupart des universités québécoises consultées cette semaine par *La Presse*.

Le vice-doyen à la faculté des sciences de l'Université McGill, Morton Mendelson, qui chapeaute un groupe de travail sur l'intégrité, affirme qu'aucun étudiant de l'institution n'a été pris en tentant de soumettre un texte acheté sur Internet. Plusieurs cas impliquant des étudiants ayant utilisé des textes obtenus sur le réseau électronique sans faire les références appropriées ont cependant été sanctionnés, dit-il.

« C'est quelque chose dont on commence seulement à parler sérieusement. Les actions à prendre pour enrayer le phénomène ne sont pas claires », dit-il.

L'Université de Boston livre bataille en cour

MARC THIBODEAU

L'Université de Boston a décidé de prendre les grands moyens pour mettre un terme au développement des services de rédaction en ligne en 1997 en déposant une requête en Cour fédérale contre huit compagnies présentes sur Internet. Dans sa requête, l'institution privée, parmi les plus importantes des États-Unis, alléguait que la vente de travaux en ligne à des fins frauduleuses compromet la valeur des diplômes décernés par l'université et défavorise les étudiants honnêtes.

Avant d'en arriver là, l'université a fait appel aux services d'un étudiant en droit qui a obtenu des textes de chaque entreprise en indiquant clairement à chaque fois son intention de les présenter tel quel pour un cours.

« Certaines des entreprises ont même fourni des documents avec le nom du cours, le nom du professeur, le nom de l'étudiant et tout ce que vous pouvez imaginer. Il ne restait plus qu'à le déposer sur le bureau », relate le conseiller juridique de l'université, Robert Smith, qui fait peu de cas des avis antiplagiat habituellement publiés sur les sites Internet de ces firmes.

« C'est une simple façade. Ils savent très bien ce qu'ils font », juge l'avocat.

L'université, explique-t-il, s'est intéressée de plus près aux problèmes posés par Internet lorsque

« Il y avait peut-être un ou deux cas par année. Ce n'est pas beaucoup mais c'est déjà trop. »

deux étudiants inscrits au même cours ont présenté le même travail. « Ils l'avaient acheté au même endroit », relate M^e Smith, qui voit la démarche entreprise comme le prolongement électronique de combats juridiques que l'institution a déjà livrés par le passé.

Au début des années 80, une injonction forçant quatre compagnies qui vendaient des textes sur le campus à interrompre leurs activités avait été obtenue. « Avec Internet, ils n'ont plus besoin de se rendre sur place », dit l'avocat.

En décembre 1998, la Cour fédérale a rejeté la requête sans étudier le fond de l'affaire, en disant que l'université devait plutôt s'adresser aux tribunaux de l'État de Massachusetts, ce qu'elle promet de faire sous peu.

Grâce aux procédures entreprises, l'institution a obtenu les noms de quelques étudiants qui avaient fait appel aux services de rédaction en ligne. « Il y avait peut-être un ou deux cas par année. Ce n'est pas beaucoup, mais c'est déjà trop », dit M. Smith.

Avant le verdict, quelques entreprises ont par ailleurs conclu une entente à l'amiable avec l'université, en acceptant notamment d'interrompre leurs services. C'est le cas, a indiqué M. Smith, d'une firme de New York dirigée par un dénommé Abe Korn.

« En fait, il était le seul employé et opérait de chez lui. Lorsqu'un étudiant demandait un travail donné, il cherchait un document correspondant en ligne et le présentait comme s'il s'agissait de l'oeuvre de rédacteurs expérimentés travaillant pour lui. Il pouvait faire jusqu'à 15 000 \$ par mois », dit-il.

La Presse a joint M. Korn cette semaine. Il a refusé de répondre à la moindre question en invoquant l'entente avec l'université, qu'il ne semble pas respecter. Son répondant indique en effet qu'il offre toujours un « service d'aide » aux étudiants en quête de travaux.

L'avocat Harvey Schwartz, qui a défendu deux des compagnies poursuivies par l'université devant la Cour fédérale, estime qu'il faut respecter leur droit à « la liberté d'expression ».

« C'est l'usage inapproprié du savoir qui doit être sanctionné et non la diffusion du savoir », plaide M^e Schwartz. Il affirme que ses clients n'ont jamais cautionné le plagiat ou fourni des travaux en sachant qu'ils seraient présentés en classe.

Plus

Une langue commune, celle de la forêt

Des bûcherons québécois donnent un coup de main aux « cousins » français



Louis-Bernard Robitaille

collaboration spéciale
VAUCOULEURS, Lorraine

Relais de la Poste de Vaucouleurs, petit bourg de la Lorraine profonde, proche de Nancy, les trois hommes avec lesquels j'ai rendez-vous sont sans doute les premiers à avoir envisagé une collaboration franco-québécoise pour le sauvetage du bois abattu et le nettoyage des forêts.

Il y a là Patrick Andreoli, petit maigre châtain et l'air très français, style commerçant ; Denis Saint-Germain, l'air très américain avec ses verres fumés et sa casquette, patron avec ses deux frères de l'entreprise familiale d'émondage basée à Sorel ; et Marc Brassard, un colosse de 1m90, et qu'on prendrait pour un bûcheron québécois type, en fait le second de Saint-Germain dans cette entreprise.

Fournisseur de bois sur pied aux marchands de bois de la Lorraine, Patrick Andreoli savait, dès le 28 décembre au matin, qu'il ne servirait plus à rien pour les trois ou quatre années à venir : du bois à acheter, les gros marchands en avaient dix fois plus qu'ils ne souhaitent, et à des prix qui venaient déjà de s'effondrer de 50 ou 70 %. Par contre, ce qui allait désespérément manquer, c'étaient les bûcherons qualifiés pour s'attaquer à cette coupe colossale.

Dès le 28 décembre, il envoyait donc des fax aux ambassades de tous les grands pays à vocation forestière, Canada compris. La société Emondage Saint-Germain a été la première à sauter sur l'occasion. « Nous sommes spécialisés dans l'émondage, explique Saint-Germain, mais les bons émondeurs font nécessairement de bons bûcherons. Et puis, ce que nous faisons en fait, c'est de la gestion de personnel en forêt : nous avons eu une centaine d'hommes sur le terrain pour Hydro-Québec après la crise du verglas. Une situation analogue à celle de la forêt française aujourd'hui. »

Dès le 6 janvier, Denis Saint-Germain, accompagné de Marc Brassard, arrivait en Lorraine pour des repérages de deux semaines. « Dès la fin du mois de janvier, nous étions prêts à fonctionner, dit Saint-Germain. Et il y avait urgence : dès le mois de mai ou juin, les parties les plus exposées de la forêt vont commencer à pourrir

normalement, les bûcherons de Denis Saint-Germain auraient dû être les premiers arrivés en France pour donner un coup de main aux « cousins » français, après les tempêtes catastrophiques des 26 et 28 décembre qui ont détruit une partie importante de la forêt française, l'équivalent de dix ou douze années de production normale.

À 9h30, au modeste Relais de la Poste de Vaucouleurs, petit



Maurice Pilotte, chef de groupe, et Denis Saint-Germain, un ancien flûtiste baroque pendant dix ans, devant une souche déracinée, dans le bois de Vaucouleurs.

et seront irrécupérables. » Et il ajoute, moitié fataliste moitié enragé : « S'il y a eu un mois et demi de perdu, c'est à cause des problèmes avec l'administration française, les permis de travail, etc. » Andreoli lève les yeux au ciel avec l'air de dire : eh oul! que voulez-vous, l'administration française est comme ça...

En deuxième vitesse

Nous sommes le mardi 21 mars. Une première équipe de dix bûcherons est à l'oeuvre depuis une dizaine de jours dans la forêt de Vaucouleurs : pour moitié, ce sont des pros aguerris que l'entreprise Saint-Germain fait régulièrement travailler au Québec. « On voulait d'abord tâter le terrain sur une petite échelle avant d'aller plus loin. »

Expérience concluante : les tarifs (calculés au mètre cube ou au poids) se sont avérés réalistes. Avec une production moyenne de 50 mètres cubes par jour, le bûcheron ramasse à peu près 200 dollars nets par jour, et l'affaire est profitable pour l'entreprise Saint-Germain.

On est donc passé à la vitesse supérieure : ce même mardi, en fin d'après-midi, un nouveau groupe de 19 travailleurs forestiers partis de Matane au Québec 36 heures plus tôt, doit arriver à son gîte rural français, à

30 kilomètres de Vaucouleurs. Dix jours plus tard, on prendra livraison de quatre bulldozers de forêt que Saint-Germain a fait venir par bateau de Sorel. Et un peu plus tard, un autre groupe de 40 bûcherons s'installera à Chaumont, un gros village des environs.

« Depuis que les gens savent que nous sommes ici, dit Saint-Germain, tout le monde nous appelle pour signer avec nous. Moi, je suis d'accord... tant que j'ai des bûcherons qualifiés disponibles... En fait, il ne faut pas dépasser la centaine de gars, et rester dans un rayon d'action limité, pour ne pas se disperser. » Mais, à vue de nez, avec les contrats déjà signés, l'opération s'élève déjà à trois millions de dollars, ce qui dépasse le chiffre d'affaires annuel de la maison Saint-Germain. Avec cette préoccupation légitime d'avoir une opération profitable, ce qui est toujours compliqué quand on se trouve dans un pays étranger, fût-il peuplé de « cousins ».

La parole donnée

En fait, Saint-Germain, depuis le début, traite exclusivement avec son intermédiaire Andreoli, « un homme de parole ». Ce qui vaut mieux dans un négocié demeuré très traditionnel, et dominé par les marchands de bois, des pros qui ont hérité du savoir-faire de deux ou trois générations. « Ils connaissent la forêt par

coeur, dit Andreoli, ils la sentent au coup d'oeil, ils connaissent les sols de qualité, ceux qui ne valent rien... »

En association avec Patrick Andreoli, Saint-Germain est en contact avec ce monde un peu secret. « Ici, on règle les affaires à table. On boit, on parle d'autre chose, et puis tout à coup le deal se fait en quelques phrases, on se serre la main. Il y a un contrat en quelques lignes, mais ça marche surtout à la parole donnée. Et aussi à l'affectif : les gars veulent savoir si, au-delà de l'argent, vous les aimez... »

Contrairement à ce qui a été dit ici et là, Denis Saint-Germain et ses hommes sont ici pour faire des affaires, d'autant plus que le travail en forêt au Québec s'arrête pratiquement en hiver. Mais il y a indéniablement des liens affectifs qui se sont tissés tout naturellement entre les Québécois et les Français. « Je ne sais pas si nous sommes cousins, mais en tout cas on parle la même langue et on se comprend. »

Ce n'est pas toujours le cas : une municipalité voisine avait embauché une vingtaine de Finlandais, mais tout s'est mal passé... dans l'incompréhension mutuelle totale. Les vrais professionnels de la forêt partagent volontiers la même science : la façon d'« attaquer » un bois, la stratégie à adopter, les dangers mortels de la forêt. À la suite de la terrible tempête de 1992 en Allemagne, on avait voulu faire vite et on avait embauché des gens plus ou moins expérimentés pour couper le bois : il y a eu... 150 morts accidentelles en huit mois !

En circulant dans le bois de Vaucouleurs (1700 hectares, avec souvent des arbres enchevêtrés comme des spaghettis), les responsables québécois jaugent le travail à faire, les pièges à contourner, les zones impraticables, par exemple avec des responsables de l'Office national des forêts. On se comprend à demi-mot : « Au Québec, dit le chef de groupe Normand Pilotte, originaire de la région de Carleton, il y a essentiellement des résineux, les arbres sont moins gros et il y a beaucoup moins de variétés. Mais le travail est le même. »

Dominique Brissou, un beau brun originaire d'Alma — et qui passe pour le virtuose de la coupe, et de l'affûtage de scie — commente en plaisantant : « Une forêt, c'est une forêt. La seule différence, c'est qu'ici on coupe des arbres déjà couchés. » Et qui sont justement plus dangereux : la veille, un bûcheron du coin est mort écrasé par une souche qu'il contournaît pour achever la coupe du tronc. Il y a aussi l'arbre cassé qui vous éclate en plein visage, etc. Opérer dans une forêt ravagée, c'est un peu comme naviguer sur une mer déchaînée. Et dans cette situation, les vrais connaisseurs de la forêt, qu'ils soient marchands, responsables de l'Office national des forêts ou bûcherons se reconnaissent entre eux.

« Et cette parcelle ? Vous allez l'attaquer par quel côté ? » demande le chef de district de l'Office, Bernard Desissaire à Maurice Pilotte. « Je pensais commencer de ce côté, puis remonter sur la gauche, avec deux gars », suggère ce dernier en examinant le cadastre. « Ici, il faudra le bull pour dégager », ajoute Desissaire. L'autre hoche la tête.

La langue des praticiens de la forêt.

Une journée moyenne: 50 mètres cubes de bois

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale, VAUCOULEURS

Tournée de routine de Saint-Germain et Brassard, en fin de matinée. Pour l'instant, il n'y a sur le terrain que huit hommes qui travaillent par deux sur des parcelles dispersées.

Sur le chemin forestier, on croise Maurice Pilotte, le chef de groupe. Un jeune blond à queue de cheval qui porte encore la marque du coup de tronçonneuse qu'il a pris en plein front il y a quelques années.

Plus loin, on trouve celui qui passe pour le virtuose de la coupe (et de l'affûtage) : Sylvio, un grand brun barbu dans la cinquantaine, très maigre, du genre tacl-turne, et qui, paraît-il, « a son caractère » (surtout le soir). Il vient du Saguenay/Lac-Saint-Jean. Le mégot aux lèvres, sans s'occuper de nous, Sylvio joue de la tronçonneuse avec la finesse d'un samouraï. Il prend le tronc au plus bas, au plus large, tout près de la souche déterrée (c'est la première partie de l'arbre, la « bille », qui vaut le plus cher). Malgré le diamètre du tronc, la lame s'enfonce comme dans du beurre. Une coupe absolument parfaite. Sylvio autographie son « oeuvre » au crayon feutre, comme chaque bûcheron après une coupe, nettoie la base de la bille et enlève les branches comme avec une lame de rasoir. Combien lera ce chêne en mètres cubes ? « 1,3 mètre », estime Sylvio d'un oeil sûr. La journée moyenne doit faire au moins 50 mètres cubes.

Avec lui, Francis, un blond trapu beaucoup plus jeune, l'air ébouriffé et rêveur. « Ce que j'aime, dit-il, c'est de vivre en forêt, ici comme chez nous, c'est pareil. Je n'aime pas la ville. » Il est originaire de la région de Carleton.

Saint-Germain et Brassard ont des soucis avec Francis. Les arbres abattus qu'il a « signés » sont coupés trop haut à partir de la souche, parfois la base de la bille a éclaté à la coupe, ce qui fait une perte sèche. « Les acheteurs vont refuser un bon mètre, dit Saint-Germain, c'est mauvais pour tout le monde. »

Un travailleur qui produit nettement en-dessous de 50 mètres cubes par jour — ou qui fait du scandale en ville, dans les bars ou avec les filles — est renvoyé chez lui. « Les gars ne sont pas des enfants de choeur, dit Saint-Germain. Ils peuvent faire des excès de temps à autre s'ils font le travail, mais si c'est grave, on les met dans l'avion aussitôt, même s'ils font 100 mètres cubes par jour. » Un des jeunes dans le groupe est du genre à avoir des rendez-vous avec des filles le soir, mais sans problème. Les autres sont plutôt des solitaires.

Déjeuner — pantagruelique — au restaurant Chez Jacky en compagnie d'Andreoli. Saint-Germain va saluer discrètement un client dans un coin. « Un gros mar-

chand de bois », dit-il.

On reprend la tournée, cette fois avec Pilotte. On croise le patron local de l'Office national des forêts, Bernard Desissaire, accompagné d'un stagiaire en formation. Tout le monde a l'air d'avoir passé sa vie à travailler ensemble. On discute stratégie pour les jours à venir. « En France, dit-il, on aurait pu commencer un peu plus tôt les travaux de nettoyage, mais il ne fallait pas se précipiter non plus. C'est un fait que, selon les essences, on va perdre entre 30 et 80 % des arbres tombés. »

On sauve en priorité des essences précieuses — un alisier de belle dimension peut valoir à lui seul 5000 dollars au prix de gros —, mais le bois de chauffage n'a plus la moindre valeur. « On étudie les moyens de stocker le bois de valeur, au moins deux ans, pour éviter un effondrement total des prix. »

Un peu plus loin, un duo en panne : Dominique Brissou, le beau brun d'Alma, a l'air d'avoir fini sa journée. Eric Fulham, un grand maigre qui vient de Paspébiac, ne fait rien depuis deux heures. Une vis de sa tronçonneuse a cassé, et il n'avait pas de rechange. « J'en étais à 37 billes », dit-il.

Et on repart en voiture. À 40 kilomètres de là, vers 18 h, on attend l'arrivée de 19 nouveaux bûcherons, partis en autocar de Matane, direction Dorval, puis de l'aéroport de Roissy en autocar jusqu'à ce hameau de la Lorraine profonde.

Les « gars » de Saint-Germain sortent un à un du bus, l'air tout juste sonnés par 30 heures de voyage. « C'est pas pire que d'aller en Alberta en autobus », dit l'un d'eux. Un autre s'informe d'abord du travail. « Combien de mètres cubes les gars sortent-ils en moyenne ? » Il a l'air rassuré par la réponse. « À 200 dollars par jour, ça fera à peu près comme au Québec », calcule-t-il. Un autre : « Ça paye à peu près pareil, mais ça permet de voir la France et, l'hiver, il n'y a pas de travail au Québec... »

Pour l'instant, personne n'a vu grand-chose de la France en question : en fait les paysages vallonnés, où les forêts alternent avec les paysages, ressemblent... au Québec.

Dans cette bande, les plus avertis commencent par inspecter le gîte rural. Propreté irréprochable, trois chambres de cinq, six et douze lits. Les premiers arrivés se jettent sur la chambre de cinq. « Normalement, on est à deux », dit un grand maigre, très élégant, milieu de la cinquantaine. Mais on en a vu d'autres.

Il est 19 h à peine, c'est l'heure de la bouffe, servie dans un réfectoire voisin. « Le matin, vous aurez un déjeuner à la québécoise, un dîner pour la forêt et, le soir, du manger autant que vous en voulez », lance Saint-Germain au groupe. Et il ajoute : « Pas d'inquiétude, je vous garantis qu'il n'y aura pas de tête de veau ! »

Il y a des plats français très bizarres qui sont restés en travers de la gorge des bûcherons. À commencer par la tête de veau. Ils sont malades, ces Français !



PHOTOS La Presse

Dominique Brissou, d'Alma, a terminé sa journée. Eric Fulham, lui, est en panne de tronçonneuse.



Eric Fulham : démonstration du coup de kick, la pointe de la scie qui bloque et qui vous renvoie la tronçonneuse en plein visage.



Après une trentaine d'heures de voyage non-stop depuis Matane jusqu'au fond de la Lorraine, 19 bûcherons débarquent au gîte rural où ils séjourneront au moins deux mois.

Dans la jungle de l'administration

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale, VAUCOULEURS

S'il y a une bête noire pour Denis Saint-Germain, c'est l'administration française. Ou plutôt l'administration régionale qui délivre les permis de travail.

« Nous étions prêts à mettre nos hommes sur le terrain dès le 20 janvier, dit-il. Le mois et demi de retard s'explique par les problèmes administratifs. Peut-être que ça se passe mieux ailleurs, mais en tout cas il se trouve que la Lorraine a besoin de bûcherons, et qu'on multiplie les complications. »

Il a fallu beaucoup de temps pour obtenir les premières autorisations. La semaine dernière encore, il y avait de nouvelles palabres en vue pour faire débloquer 40 permis supplémentaires pour le groupe affecté à Chaumont.

Contrairement aux graves dommages causés par les tempêtes de décembre au réseau électrique — et pour lesquels il y avait un interlocuteur unique, Électricité de France —, les centres de décision concernant la forêt

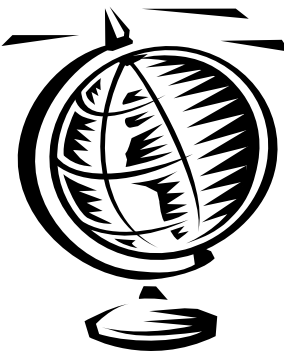
sont innombrables.

Les forêts « soumises » (publiques) sont parfois la propriété de l'État, mais le plus souvent de municipalités, fort nombreuses. Certaines ont pris elles-mêmes leurs dispositions pour la coupe, d'autres se sont regroupées au niveau des départements, d'autres enfin ont confié la gestion du dossier à l'Office national des forêts. D'où une absence de politique nationale concertée : les entreprises québécoises ne savaient pas à qui s'adresser, et les responsables français locaux avaient chacun des lignes de conduite différentes. Une jungle, du moins selon les standards québécois.

Problème numéro un : il faut obtenir un permis de trois mois pour chaque homme sur le terrain (ce n'est pas le cas pour les pays de l'Union européenne). Avec les quelque trois millions de chômeurs en France, l'administration insiste auprès des municipalités pour qu'on trouve en priorité des travailleurs français. D'où les délais, qui ont d'ailleurs découragé d'autres entreprises québécoises, tentées par l'aventure française et des contrats, sinon juteux, du moins très honnêtes.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



KOSOVO

Militaire tué

■ Un officier français de 29 ans a été tué par balles par un autre soldat français, jeudi soir, à l'intérieur de leur cantonnement à Kosovska Mitrovica, dans la zone du nord du Kosovo, a annoncé hier l'armée française. « Il ne s'agit pas d'un accident », a affirmé un porte-parole de la force de paix (KFOR), le lieutenant Mathieu Mabin. Ce décès, le premier d'un militaire français au Kosovo, pourrait avoir pour origine, selon les premiers éléments, une altercation entre ces deux soldats. Le meurtrier a été arrêté et l'enquête a été confiée à la police militaire française.

d'après AFP

HAÏTI

Saccage

■ Des manifestants armés de pierres et de bâtons, se réclamant de la Famille Lavalas, le parti de l'ancien président Jean Bertrand Aristide (1991-1996), ont saccagé jeudi le Palais de Justice et le tribunal de paix de la ville de Petit-Goâve, selon les radios haïtiennes. D'après les radios, qui ont rapporté l'information hier, ces violences se sont produites au moment où un juge, qui a dû prendre la fuite, était en train de recueillir des témoignages concernant le meurtre mardi d'un oppositionniste.

d'après AFP

ANGOLA

Pouvoir autoritaire

■ Un journaliste angolais connu pour son engagement en faveur des droits de l'homme, Rafael Marques, a été condamné hier à six mois de prison pour injure et diffamation envers le président angolais José Eduardo dos Santos. Marques avait diffusé le 3 juillet 1999 dans l'hebdomadaire privé *Agora* un article intitulé « Le bâton de la dictature » rendant le chef de l'État responsable de la destruction du pays et de la corruption qui règne en Angola. Le Parlement européen avait condamné le 17 février les atteintes à la liberté de la presse en Angola, en citant ce cas comme exemple.

d'après AFP

RWANDA

Libération annulée

■ La chambre d'appel du Tribunal pénal international pour le génocide au Rwanda a annulé hier sa décision de libérer Jean-Bosco Barayagwiza, un haut-responsable rwandais hutu accusé d'avoir été l'un des cerveaux du génocide du printemps 1994, qui a fait plus de 500 000 morts, des Tutsi et des Hutu modérés. Selon le porte-parole du TPIR à Arusha (Tanzanie), Tom Kennedy, le jugement de la chambre d'appel siégeant à La Haye (Pays-Bas) précise que l'accusé sera jugé pour génocide et crimes dans l'humanité. « Il restera dans le centre de détention du TPIR en attendant ».

d'après AP

ALLEMAGNE

L'affaire Kohl

■ Le parquet de Bonn entend boucler d'ici à quelques semaines l'enquête pour malversations ouverte contre l'ex-chancelier Helmut Kohl sur le financement occulte de son parti, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), a annoncé hier le porte-parole du parquet, Bernd Koenig. M. Koenig s'est toutefois refusé à donner une quelconque indication sur la décision finale du parquet, qui peut selon le droit allemand renvoyer l'ancien chancelier directement devant le tribunal.

d'après AFP

IRAK

Plus de pétrole

■ Le Conseil de sécurité des Nations unies a doublé hier le montant que l'Irak est autorisé à consacrer à l'achat de pièces détachées pour la remise en état de ses infrastructures pétrolières. De cette façon, l'Irak devrait pouvoir acheter plus de nourriture et de médicaments, dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture » de l'ONU. La résolution proposée par les États-Unis a été adoptée par les 15 membres du Conseil.

d'après AP



PHOTO REUTERS

Répétition générale d'une manif anti-Milosevic

Quatre mille opposants ont manifesté hier à Belgrade contre le président yougoslave Slobodan Milosevic à l'appel des organisations de jeunesse des partis politiques de l'opposition serbe. La manifestation, organisée sur la place de la République, dans le centre-ville, était considérée comme un test de la volonté des partis de l'opposition de manifester ensemble, deux semaines avant la grande marche contre Milosevic prévue le 14 avril au même endroit.

Ouganda, bilan révisé : 924 morts

La jungle retient la police de fouiller un cinquième cimetière

HENRY WASSWA

Associated Press, KABUMBA, Ouganda

Au lendemain de l'exhumation de 80 nouveaux cadavres, les autorités ougandaises ont revu à la hausse hier le bilan de l'élimination des membres du « Mouvement pour le rétablissement des dix Commandements de Dieu ». Il serait d'au moins 924 morts, dont 530 dans l'incendie de Kanyungu, qui a révélé l'affaire.

La police a annoncé hier qu'elle renonçait à fouiller un cinquième propriété utilisée par la secte, à la recherche de nouveaux corps. Celle-ci est en effet située dans la jungle, près de la frontière congolaise, dans une zone dangereuse infestée de rebelles, et les policiers ont affirmé ne pas disposer de l'équipement adéquat pour enquêter sur place. On ignorait cependant si cela signifiait la fin des recherches dans cette affaire.

Mais la tragédie ougandaise a

d'ores et déjà accédé au rang de plus grand massacre de membres d'une même secte jamais reporté. La tuerie de Jonestown, en Guyane, en 1978, considérée jusqu'ici comme le plus important meurtre de masse, avait fait 913 morts.

Le gouvernement a appelé à une journée de deuil et de prières demain, en mémoire des victimes de ce qui est devenu la pire tragédie liée aux sectes de l'histoire récente. Kampala veut « consoler les pro-

ches survivants et promettre au pays que tout est fait pour retrouver les criminels », a déclaré le directeur de cabinet de la présidence, Ruhakana Rugunda, rappelant qu'un grand nombre d'enfants figuraient parmi les victimes.

L'incendie le 17 mars d'une église de la secte, dans le sud-ouest de l'Ouganda, a fait en réalité au moins 530 victimes, selon le nouveau décompte effectué hier par la police, qui n'en avait trouvé que 330 dans les premiers jours. La plupart des corps ont été réduits à l'état de cendres ou d'un magma informe, rendant difficile un relevé précis.

Les enquêteurs pensent que ces massacres, considérés d'abord comme un suicide collectif puis comme des meurtres après la découverte de victimes étranglées ou poignardées, ont été provoqués par la déception des adeptes, qui ont voulu récupérer leurs biens vendus

en prévision de la fin du monde, annoncée pour le 31 décembre dernier par les chefs.

L'Ouganda compte demander dans la semaine à Interpol de diffuser des mandats d'arrêt internationaux contre cinq dirigeants du « Mouvement pour le rétablissement des dix Commandements de Dieu », dont Joseph Kibwetere et Credonia Mwerinde.

Selon son ex-femme Therese, qu'il a abandonnée il y a huit ans, Credonia Mwerinde, surnommée « le programmeur », était le véritable chef de la secte. « Quand il fallait faire quelque chose, c'était » elle qui le faisait.

Stanley Kenyatta, député du district de Rukangiri, situé dans la zone des massacres, a affirmé hier qu'il avait été informé que la secte avait des filiales en Tanzanie et au Rwanda et comptait s'implanter aussi au Kenya.

REPÈRES / Tchétchénie

L'épine dans le pied de Poutine

LUC PERROT

Agence France-Presse, MOSCOU

La première semaine du nouveau président russe Vladimir Poutine a été dominée par le conflit en Tchétchénie, source de sa popularité, mais dont la poursuite entraîne des pertes de plus en plus lourdes et une pression croissante des Occidentaux.

« Poutine a été élu grâce à la guerre, mais à la minute même de son élection à la présidence, le conflit tchétchène a changé de nature : d'un atout, il est devenu une épine dans le pied », estime Alexandre Kabakov, un éditorialiste du groupe de presse Kommersant.

De fait, le conflit n'a guère laissé de répit au nouveau président, élu au premier tour de l'élection le 26 mars.

La première rencontre « internationale » du président russe après son élection a eu lieu jeudi avec le président du Comité international

de la Croix Rouge (CICR) Jakob Kellenberger, pour discuter des visites aux prisonniers en Tchétchénie et de l'aide humanitaire à la population tchétchène.

Hier, c'est le Haut Commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, Mary Robinson, qui arrivait à Moscou. Elle se rend aujourd'hui et demain en Ingouchie puis en Tchétchénie et cette visite pourrait déboucher sur une nouvelle condamnation internationale de la Russie en raison des exactions de ses soldats.

M^{me} Robinson entend « vérifier » les accusations d'atrocités et de tortures commises en Tchétchénie, dont les organisations de défense des droits de l'homme se sont faites largement l'écho à partir de témoignages de victimes.

La visite de M^{me} Robinson intervient peu avant des débats jeudi à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, au cours desquels la Russie pourrait être sanctionnée

pour sa politique en Tchétchénie par la suspension de sa délégation à Strasbourg.

Même si les observateurs s'accordent à dire que ce risque de suspension est infime, ces débats sur la scène internationale risquent à nouveau de tendre les relations de Moscou avec les Occidentaux.

Le représentant du gouvernement russe en Tchétchénie, Nikolai Kochman, a accusé hier l'Occident d'avoir « une position bornée » sur la Tchétchénie.

Quant au président de la commission parlementaire russe aux Affaires étrangères Dmitri Rogozine, il a affirmé que la délégation russe se rendrait à Strasbourg « sûre de son bon droit sur la question tchétchène ».

Quelques jours après son élection, Vladimir Poutine a été confronté à d'importantes pertes de l'armée russe.

Plus d'une quarantaine de sol-

dat étaient portés disparus hier après une embuscade contre leur colonne de blindés.

Depuis le début des affrontements au Daguestan en août, le bilan officiel des pertes russes est de plus de 2000 morts.

Vladimir Poutine « va tout faire pour mettre un terme au plus vite au conflit, d'une manière ou d'une autre », selon Alexandre Kabakov.

Les président de l'Ingouchie, Rouslan Aouchev, ainsi que son homologue d'Ossétie du nord, Alexandre Dzassokhov, ont révélé mercredi qu'il servaient d'intermédiaires depuis plusieurs semaines pour des « contacts » entre la direction indépendantiste tchétchène et les autorités russes.

M. Aouchev a affirmé avoir transmis des « propositions » de Moscou au président tchétchène Aslan Maskhadov, sans révéler leur contenu. Le Kremlin a exclu jusqu'à présent toute négociation avec les « chefs terroristes ».

Politique

Jean Charest n'est pas apprécié

L'électorat francophone croit que la loyauté du chef libéral n'est pas d'abord au Québec, même s'il a quitté Ottawa depuis deux ans

SONDAGE

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Deux ans après son arrivée à la tête du Parti libéral du Québec, Jean Charest éprouve toujours de sérieux problèmes à rejoindre l'électorat francophone.

Au PLQ, on dit prendre avec un grain de sel les nouveaux sondages qui montrent que seulement 16 % des francophones estiment que M. Charest ferait « le meilleur premier ministre ».

M. Charest est au tout début d'une tournée de colloques régionaux qui l'amènera partout en province dans les prochaines semaines, fait-on valoir.

Un sondage réalisé par Léger et Léger et publié hier, montre aussi que Lucien Bouchard obtient 45 % des appuis et que Mario Dumont, chez les francophones, devance clairement Jean Charest, remportant l'adhésion de 26 % des répondants. « Ce n'est pas nouveau que Jean Charest a des problèmes avec les francophones, mais c'est la première fois que M. Dumont le devance ainsi », souligne le sondeur Jean-Marc Léger. En revanche, le chef de l'ADQ a aussi reçu une mauvaise nouvelle. Le sondage a été effectué au moment où était rendue publique l'enquête du DGE sur le financement de l'ADQ. Le parti a perdu 6 % en un mois, passant de 18 à 12 %, son score des élections de 1998. Si des élections avaient lieu aujourd'hui, le résultat serait identique à celui du 30 novembre 1998, estime M. Léger.

Rien n'est joué toutefois, prévient-il. Ce sondage constate une

remontée singulière de 13 % dans la satisfaction à l'endroit du gouvernement, essentiellement attribuable à un budget populaire et non à une tendance amorcée sur une longue période, relève M. Léger.

Dans l'ensemble de la population, 39 % des gens pensent que M. Bouchard est le plus apte à être premier ministre suivi de, quasi ex aequo, Jean Charest, 24 % et Mario Dumont 23,7 %.

Aussi, c'est la première fois depuis son arrivée sur la scène provinciale, il y a deux ans, que Jean Charest est moins populaire que son parti. Le PLQ obtient 44,3 % d'intentions de vote contre 42,9 % au PQ et 11,5 % à l'ADQ.

L'insatisfaction à l'endroit du travail de M. Charest atteint 50,7 %, tandis que 39 % se disent satisfaits de sa performance.

Chez les électeurs libéraux, 34 % se disent insatisfaits du travail de

Jean Charest, alors que M. Bouchard et Dumont font le plein de ses appuis à leurs partis avec respectivement 85 et 92 % d'appuis chez leurs partisans, relève aussi le sondeur.

Selon Jean-Marc Léger, M. Charest « n'a jusqu'ici pas su capitaliser sur le taux élevé d'insatisfaction à l'endroit du gouvernement, essentiellement parce que les gens trouvent que sa loyauté n'est pas d'abord au Québec, contrairement aux Lesage et Bourassa ». Daniel Johnson avait atteint des creux encore plus bas; il ne pouvait compter à un moment donné que sur l'appui de 10 à 12 % des francophones.

Le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, Russell Copeman, estime que les libéraux ont toutes les raisons de demeurer confiants. Selon lui, Jean Charest dispose de suffisamment de temps pour conquérir l'électorat francophone.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, malmené depuis quelques jours, était soulagé hier. Il a souligné que son objectif était de proposer un programme étoffé et non d'atteindre des scores dans des sondages.

Au PQ, si M. Bouchard devait tirer sa révérence, 36,5 % des gens pensent que Bernard Landry devrait être son successeur, contre 17 % pour Pauline Marois et 11,8 % pour François Legault.

La même enquête montre que le PLC battrait facilement le Bloc québécois au Québec si Paul Martin remplaçait Jean Chrétien, à 54,3 % contre 35,2 %, une nette majorité pour les libéraux fédéraux au Québec.

En revanche, si M. Chrétien reste en selle, 45 % des Québécois voteraient pour le PLC contre 41 % pour le Bloc, ce qui maintiendrait l'avantage au parti de Gilles Duceppe à cause de la concentration du vote anglophone.

Le Bloc ne craint pas Paul Martin

ALEXANDRE SIROIS
Presse Canadienne, OTTAWA

Le Bloc québécois ne craint pas la venue éventuelle du ministre fédéral des Finances, Paul Martin, à la tête du Parti libéral du Canada.

C'est ce qu'a affirmé hier la députée bloquiste de Rimouski-Mitis, Suzanne Tremblay, invitée à commenter un récent sondage indiquant que les libéraux pourraient raffler une majorité de comtés au Québec avec Paul Martin à leur tête.

Ce sondage révélait qu'avec Martin comme chef, les libéraux récolteraient 54,3 % des votes au Québec, contre 35,2 % pour le Bloc. L'avance des libéraux serait nettement plus mince si M. Chrétien reste en poste, tel que prévu. Les libéraux obtiendraient alors 45,4 % des voix au Québec, contre 41 % pour les bloquistes.

Réalisé par la firme Léger & Léger pour le compte du *Journal de Montréal* et du quotidien torontois *The Globe and Mail*, le sondage a été rendu public hier.

« Si M. Martin devient le chef, ça ne nous fait absolument pas peur. On l'attend de pied ferme. On a de très bons dossiers pour faire comprendre à la population que Martin, Chrétien, ou n'importe qui... le bilan du Parti libéral est tellement mauvais qu'il va avoir à en payer le prix, quel que soit le chef », a dit Mme Tremblay.

« Notre équipe de députés est extraordinairement prête à prendre le terrain (...) pour aller expliquer le plus possible aux entrepreneurs, à la population, aux pauvres, aux démunis, aux femmes, aux jeunes... à tout le monde que le parti libéral a massacré depuis 1993 », a ajouté la députée.

Mme Tremblay a par ailleurs indiqué qu'il fallait se méfier des sondages. « Appelez-vous le capitaine Canada, Jean Charest, qu'on avait envoyé sauver le Québec. Il avait 20 points d'avance (à l'époque). Le sondage (Léger & Léger) le met 16 points derrière monsieur Bouchard ! », a lancé la députée.

« C'est une chose d'être un ministre quelque part dans un Parlement, c'en est une autre d'être un chef et de faire une campagne électorale », a-t-elle déclaré, soulignant que l'arrivée de Paul Martin à la tête des libéraux était purement hypothétique: « Paul Martin est toujours ministre des Finances au moment où on se parle. »

Le ministre fédéral des transports, David Collenette, reconnu pour être un allié de M. Chrétien, a pour sa part rappelé que d'autres sondages, publiés récemment, ne donnaient pas le même son de cloche. « Le fait est que M. Chrétien est très populaire, que le Parti libéral est assez populaire, et je ne suis pas prêt à (comparer) un sondage à un autre. Mais comme vous le savez, au congrès libéral, nous avons appuyé fortement (le leadership de notre chef) », a-t-il dit.

« Nous avons un grand chef, M. Chrétien, qui est très populaire à travers le Canada, y compris au Québec, a soutenu M. Collenette. Et je suis sûr qu'il y a aura une autre victoire dans la prochaine élection fédérale, surtout dans la province de Québec. »

Santé: les provinces déçues

GILLES TOUPIN
MARKHAM, Ontario

Les ministres de la Santé des provinces ont quitté hier leur homologue fédéral, Allan Rock, en faisant état de leur profonde déception devant le refus du ministre de répondre à leur SOS unanime pour renflouer un système de santé chancelant à la grandeur du pays.

Les provinces s'étaient rendues à l'invitation de M. Rock, dans la banlieue de Toronto, dans l'espoir de le convaincre de verser d'urgence 4,2 milliards de dollars au chapitre du transfert social pour la santé.

Mais la fin de la réunion de deux jours a pris une tournure dramatique hier lorsque les ministres des provinces ont désavoué publiquement le ministre Rock; ils ont tous fait connaître leur intention de recommander à leurs premiers ministres respectifs de tenir eux-mêmes au plus tôt une rencontre au sommet avec le premier ministre Jean Chrétien.

« Nous sommes déçus, a déclaré Elisabeth Witmer, ministre de la Santé de l'Ontario, que M. Rock n'ait pas de mandat du premier ministre pour rétablir les paiements de transfert aux provinces pour la santé à leur niveau d'antan. »

Les provinces estiment que le système de santé se détériore si rapidement au pays qu'il faut agir sans attendre. Mme Witmer a même dit que ce sommet des premiers ministres devrait idéalement être tenu « demain », tant l'urgence est là.

La position des provinces était donc la même à la sortie de la rencontre qu'à l'entrée. Elles ont réaffirmé fermement hier — et « à l'unanimité » — que le gouvernement fédéral devait « au minimum



PHOTO FRANK GUNN, Presse Canadienne

Souriants, le ministre fédéral Allan Rock et son homologue manitobain David Walter Chomiak, avant l'ouverture d'une séance.

rétablir immédiatement le Transfert social canadien pour la santé (TSCS) à son niveau de 1994-95 avec un facteur d'indexation annuel ». Ces transferts étaient de 18 milliards de dollars par année en 1994-95. Ils ont été réduits à 12,5 milliards en 1996 et sont maintenant, depuis le dernier budget Martin, de 15,5 milliards. Les provinces demandent un rétablissement immédiat de 4,2 milliards pour tenir compte des coûts croissants des services de santé engendrés par les changements démographiques et le vieillissement de la population.

La frustration était grande chez les représentants des provinces qui ne comprennent pas pourquoi ils doivent tant se battre pour convaincre Ottawa du caractère impératif et urgent de ce transfert. « C'est un mystère pour moi », a commenté le ministre de la Santé de Terre-Neuve, Roger Grimes.

Le ministre fédéral Allan Rock a

voulu se faire rassurant à l'issue de la réunion, même s'il n'a pu expliquer pourquoi il tenait tant à ce que les provinces s'engagent avec lui dans la mise au point d'un plan national de réformes, alors que le gouvernement libéral ne l'avait pas fait dans le passé au moment où les provinces s'engageaient dans leurs propres réformes.

« Nous n'avons pas de solution aujourd'hui, le 31 mars, a conclu M. Rock. Ce n'est pas arrivé aujourd'hui, mais ça n'arrivera pas si on ne fait pas un premier pas. »

La ministre de la Santé du Québec, Pauline Marois, a déclaré pour sa part qu'il n'était pas question de discuter d'un futur plan de réformes avec Ottawa tant que la question monétaire ne serait pas réglée. « Il y a urgence, urgence et urgence ! » a-t-elle lancé. Elle a rappelé que le vrai problème actuellement pour les provinces était celui du manque de liquidités pour soutenir les changements

déjà opérés. « Nous sommes prêts à recevoir des propositions, a-t-elle ajouté, mais nous ne voulons pas par avance nous lier. »

Les ministres de la Santé des provinces ont également mis en garde Ottawa contre les jeux politiques, dans le contexte d'élections fédérales à l'automne 2000 ou au printemps 2001. Tout le monde sait que des sommes importantes sont prévues pour la santé dans le prochain budget fédéral. Les ministres provinciaux espèrent que le gouvernement Chrétien n'attendra pas jusque-là avant de délier les cordons de la bourse des énormes surplus accumulés. « Ce serait une erreur d'Ottawa que d'attendre aux prochaines élections pour nous aider, a commenté le ministre de Colombie-Britannique, Mike Farnworth. Nous avons d'urgence besoin d'aide. On espère que M. Rock va se battre comme un diable au cabinet fédéral pour nous obtenir cette aide dès maintenant. »

Parizeau: la mondialisation de l'économie est la planche de salut des souverainistes

PIERRE VENNAT

S'il faut en croire Jacques Parizeau, la mondialisation de l'économie et la libéralisation du commerce constituent la planche de salut pour les indépendantistes québécois qui n'ont plus vraiment besoin de négocier avec Ottawa, si jamais la majorité de la population vote en faveur de la souveraineté.

En effet, affirme-t-il, depuis le référendum de 1980, la donne a changé. Le grand changement fut l'ALENA, l'accord de libre-échange. Les États-Unis veulent le libre commerce nord-américain, incluant le Mexique et rêvent, en fait d'un accord de libre échange qui inclurait les trois Amériques.

Selon l'ancien premier ministre, l'avenir du Québec est là. « Ottawa ne peut plus nous bloquer, dire si vous devenez indépendants, on ne fera plus affaire avec vous, on vous boycottera, etc. Fi-

nies les peurs économiques. Nous sommes un marché, on continuera à nous vendre et nous continuerons de faire des affaires. »

Pour M. Parizeau, donc, qui était conférencier vedette de la journée d'hier au colloque de l'Université du Québec sur la Révolution tranquille, l'avenir d'un Québec souverain se trouve dans les traités commerciaux, des organisations comme l'Organisation mondiale du commerce et ses tribunaux régulateurs. « La preuve ? Le petit Costa Rica vient de l'emporter sur les USA dans le textile et le géant américain respecte la décision du tribunal international. Bref, le Québec n'a plus de raison de craindre le gouvernement fédéral ni non plus nos puissants voisins du Sud, quoi que puissent déclarer les ambassadeurs américains à Ottawa. »

Ovationné à quelques reprises, l'ancien chef péquiste, dans un

discours d'environ une heure livré sans texte, a affirmé que la Révolution tranquille a marqué l'éveil d'un peuple. « Au début, elle était le fait de gens qui étaient tous fédéralistes. En prenant conscience qu'ils étaient capables de faire de grandes choses, ils ont voulu avoir un statut « différent », « distinct » au sein de la Confédération.

« D'où l'idée de « statut particulier », lancée par Paul Gérin-Lajoie, puis « d'État associé » au sein de la Confédération. Même si cela n'avait été que symbolique et sans statut juridique, le Canada anglais ne voulait pas en entendre parler. Pour eux, même le symbole d'un statut différent pour le Québec était trop. On n'a plus entendu parler de statut particulier ou d'État associé par la suite. »

C'est alors que l'idée de souveraineté s'est développée et que plusieurs libéraux d'alors, y compris René Lévesque et Jacques Pa-

rizeau, sont devenus souverainistes. Mais ils ont commis l'erreur de 1980 de prôner la souveraineté-association au Canada anglais qui ne voulait pas entendre parler d'association.

Bref, a conclu l'ancien premier ministre, il faut arrêter d'être timide. Et n'en déplaise à ceux qui prônent la mort de l'État-providence, l'État, comme protecteur de la collectivité et comme gardien de l'égalité des chances a toujours sa place. Comme dans l'affaire Vidéotron, où Parizeau favorise Québecor, car la propriété de Vidéotron doit demeurer entre les mains d'intérêts québécois.

C'est pourquoi la timidité du gouvernement Bouchard dans le transfert des activités de la Bourse le met « en furie ». Avant, dit-il, dans l'*International Herald Tribune*, on pouvait lire les cotes de Montréal à travers le monde. Maintenant c'est fini.

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

1 avril 2000

Page B10 manquante

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse
1 avril 2000

Page B11 manquante

